VOLUME XI. — WINNIPEG, MAN., MARDI 10 JUILLET 1923 — NUMERO 5

Adressez tou[te corresp]ondance à "LA [LIBER]TE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

UNE QUESTION INSOLUBLE

C'est celle de l'accord entre la France et l'Angleterre au sujet des réparations qui subit des délais interminables. — Londres demande une réponse catégorique.

Londres — La réponse tant attendue de la France au mémoire britannique sur les réparations a été présentée au marquis de Curzon, secrétaire des Affaires étrangères, mais elle n'offre aucune solution à ce problème apparemment interminable.

Le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur français, dans une vive discussion avec lord Curzon, laquelle dura plus d'une heure et demie, a exposé les vues françaises sur les diverses phases de la question de la Ruhr, mais il n'a pu définir en termes spécifiques la position exacte de son pays sur certains points soulevés dans le récent questionnaire de lord Curzon.

Le verdict général de ceux qui sont en mesure de connaître ce qui s'est passé au cours de cette conférence, est qu'elle fut peu satisfaisante et sans conclusion, mais les autorités se hâtent d'ajouter que la porte reste ouverte à de nouvelles discussions. Ceci voudrait dire que l'échange de vues va se continuer une semaine encore et peut-être plus.

Londres est pessimiste

Londres — La plupart des chroniqueurs politiques sont loin d'être optimistes quant au résultat des pourparler franco-anglais au sujet de la Ruhr et des réparations. Le correspondant du "Daily Express" croit cependant entrevoir un rayon d'espoir. Voici ce qu'il écrit: "On disait dans les milieux ministériels, hier soir, que les négociations avaient pris une tournure plus encourageante." Le même journaliste admet ne pouvoir faire connaître en quoi la situation s'est modifiée.

Le correspondant diplomatique du "Daily Telegraph", qui est ordinairement bien renseigné, dit que le gouvernement estime que la situation est encore à la fois très grave et très délicate. Il ajoute que les conversations ne pourront vraisemblablement reprendre que sur un nouveau terrain de discussion. Une réponse nette et complète de la France aux principales questions de la Grande-Bretagne pourrait procurer cette base nouvelle, prétend-il.

Il faut une réponse catégorique

"L'opinion générale dans le monde britannique", dit encore ce correspondant, "est que le temps des échappatoires diplomatiques est passé et qu'une réponse catégorique au questionnaire catégorique est l'unique moyen de sortir de l'impasse."

Le correspondant croit savoir que dans ses entrevues récentes avec les ambassadeurs de France et de Belgique, lord Curzon a laissé entendre que la patience du parlement et de la nation anglaise est presque à bout et il aurait même laissé supposer que la Grande-Bretagne pourrait agir seule.

La résistance passive fléchit

Londres — Le correspondant du "Daily Mail" à Dusseldorf rapporte que les magnats de la Ruhr ont signé l'accord intervenu entre les autorités françaises et herr von Buelow, chef temporaire des usines Krupp pendant l'emprisonnement du baron von Bohlen. Cet accord facilite le transport des 70,000 tonnes de charbon et de coke saisis comme réparations, dimanche, à l'un des établissements secondaires des Krupp.

Le correspondant y voit le premier indice que les grands industriels de la région occupée consentiront peut-être à se rendre à l'inévitable et à négocier.

L'accord précité comporte le retour au travail de trois mille employés et donne aux ingénieurs français libre accès aux approvisionnements de combustible. Les troupes françaises continuent à occuper l'établissement tout en évitant de venir en contact avec les travailleurs.

NOUVELLES BREVES

TORONTO—On annonce officiellement que le Prince de Galles ne visitera pas le Canada cette année.

OTTAWA—La Gazette Officielle du 6 juillet publie l'arrêté en conseil prolongeant les taux de la Passe du Nid de Corbeau pour une autre année.

MONTREAL — La colonie française de Montréal, à laquelle se joindront tous les amis de la France, se prépare à célébrer avec dignité et enthousiasme, le 14 juillet, la fête nationale de la France.

TORONTO — Le coût des élections dans la province d'Ontario serait d'environ $600,000. Le paiement des sous-rapporteurs des procès-verbaux, employés aux urnes, constables, serait d'environ $200,000.

CURRAN, Ont. — M. J.-Adélard Caron, un des fondateurs et ancien rédacteur du "Droit", maintenant fermier à Curran, a été frappé subitement de paralysie au côté droit. Il a été administré et son état inspire des craintes.

LONDRES — La liste des décorations contient le nom de M. William Stevens Fielding, ministre des finances du Canada, qui est créé membre du Conseil privé de Sa Majesté.

OTTAWA — On mentionne le nom de M. Thomas Vien, libéral, comme devant occuper le poste vacant de sous-ministre de la défense nationale.

MONTREAL — L'Association catholique de la Jeunese canadiene-française tiendra un grand congrès à Montréal en 1924 à l'occasion de son vingtième anniversaire de fondation.

REGINA — Le ruisseau de Wascana, gonflé par les pluies recentes, a débordé, menaçant les habitations à l'est et à l'ouest de la ville.

COCHRANE, Ont. — Chaque vote enregistré à Moose Factory aux dernières élections de l'Ontario a coûté à la province $20. Les urnes aux bulletins furent apportées et remportées en aéroplane.

VANCOUVER — On est en train d'organiser une bourse aux grains pour la manipulation de la récolte de 1923 en passant par l'île de Vancouver.

PARIS — M. Athanase David, ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts du Canada, est venu visiter l'hôpital de Caen auquel le gouvernement de Québec avait accordé 15,000 francs pour les services antituberculeux.

PARIS — M. Maurice Barrès a fait adopter par la Commission des affaires étrangères son rapport concluant à l'adoption du projet d'autorisation de la Congrégation dite "Société des missions africaines (Lyon)".

NEW-YORK — La Compagnie Générale Transatlantique vient d'arrêter les plans concernant la construction de deux nouveaux paquebots qui jaugeront 42,000 tonnes chacun. Les deux navires, qui coûtent dans les cent millions de francs, feront le service entre le Havre et New-York.

PARIS — Un nouveau modèle d'aéroplane conduit automatiquement a été expérimenté avec succès en présence du maréchal Pétain.

OTTAWA — M. Georges Bouchard, député de Kamouraska, représentera le ministère de l'agriculture sur le train-exposition en France et M. Gérard Parizeau, le ministère du commerce.

PARIS — Le gouvernement français a donné instruction à ses agences de Chicago d'acheter des approvisionnements de trois mois de blé, tous les espoirs d'une grosse récolte en France étant aujourd'hui dissipés.

BRUXELLES — La Chambre des députés a accordé un vote de confiance au gouvernement après la discussion du programme du cabinet réorganisé.

BRUXELLES — Par une grosse majorité la Chambre des Députés de la Belgique s'est prononcée en faveur de la suppression de tous les journaux du dimanche et contre le travail dans les ateliers d'imprimerie.

PARIS — M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, qui était souffrant depuis plusieurs mois, a repris ses fonctions au parlement.

LAUREATS DU CONCOURS FRANCAIS

GRADE XII — BOURSE DE $100.00
Annette Dumouchel, Académie St-Joseph, Saint-Boniface.

GRADE XI — BOURSE DE $50.00
Marie-Anna Côté et Armanda Berriault, Couvent de Saint-Adolphe

GRADE X — MEDAILLE D'OR
Léontine Charette, Couvent de Saint-Adolphe

GRADE IX — MEDAILLE D'ARGENT
Hermine Malo, Couvent de Saint-Adolphe, et Anna Lussier, Couvent de Saint-Norbert

GRADE VIII — DEUX PRIX
Yvonne Larbse et Jeanne Poulin, Académie Saint-Joseph

GRADE VII — DEUX PRIX
Aurélie Jodoin et Joséphine Parenteau, Académie Saint-Joseph

GRADE VI — DEUX PRIX
Claire Dugal, Académie St-Joseph et Antoine Mousseau, Couvent de Sainte-Anne

GRADE V — DEUX PRIX
C. Buote, Académie Provencher, et M.-I. Jutras, Académie Saint-Joseph

GRADE IV — DEUX PRIX
Cécile Toupin, Couvent de Ste-Agathe, et Yvonne Ledet, Ecole Barras (Richer)

Grand Prix du Concours



Mlle ANNETTE DUMOUCHEL, élève de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, gagnante de la bourse de $100 au grand concours français de l'Association d'Education.

LE CONSEIL D'AGRICULTURE ENDOSSE LE PROJET DE "POOL" VOLONTAIRE

Il doute cependant de la possibilité de le faire fonctionner pour la récolte de cette année. — Toutes les organisations agricoles de l'Ouest vont unir leurs efforts.

Le Conseil Canadien d'Agriculture, qui a siégé à Winnipeg mercredi et jeudi, a approuvé le projet de l'établissement d'un "pool" volontaire pour la vente du grain des provinces de l'Ouest. Il doute cependant de la possibilité d'organiser un "pool" efficace pour la récolte de cette année.

Voici la déclaration officielle remise à la presse à l'issue de la conférence:

"A la suite de la récente déclaration des premiers ministres Bracking et Greenfield à l'effet qu'ils avaient jugé impossible d'organiser une commission du blé, la conférence a étudié les deux méthodes de vente et en est venue unanimement à la conclusion qu'un "pool" volontaire, en plus des facilités existantes, s'il était encouragé comme il faut, servirait à augmenter les profits du fermier. Il a donc été décidé que tous les efforts possibles seraient faits pour la création d'un système de "pool" volontaire et des arrangements ont été pris pour tenir de nouvelles conférences entre les organisations de fermiers des trois provinces pour arrêter les détails.

"Des doutes sont entretenus cependant quant à la possibilité d'organiser une coopérative qui fonctionnera pour la récolte de cette année."

L'Union des Fermiers en est

Saskatoon — Le bureau exécutif de l'Union des Fermiers du Canada, après avoir siégé toute une nuit, a décidé de faire tous ses efforts en vue de former un "wheat pool" volontaire pour 1923 et a télégraphié à toutes les autres organisations agricoles, afin de demander leur coopération.

Les Fermiers-Unis du Manitoba

Le comité exécutif des Fermiers-Unis du Manitoba, à une assemblée spéciale convoquée jeudi matin, a adopté à l'unanimité une résolution en faveur de l'établissement immédiat d'un "wheat pool" volontaire pour les trois provinces avec la plus grande coopération interprovinciale possible.

Voici le texte de cette résolution:

"Attendu que nous reconnaissons le besoin impérieux d'améliorer notre système de vente du grain;

"Attendu que nous nous rendons compte que les négociations pour l'établissement d'une commission du blé ont définitivement et finalement échoué;

"Attendu que nous sommes fermement convaincus que le système coopératif de vente est sain du point de vue économique et apportera l'amélioration désirée;

"En conséquence, après étude et discussion complètes, nous nous prononçons à l'unanimité en faveur d'une action immédiate en vue de l'établissement de cette méthode de vente, avec la plus grande coopération interprovinciale possible, et des mesures pour réunir tous les membres de la section de l'Ouest du Conseil Canadien d'Agriculture qui approuvent ce système pour arrêter les détails de façon satisfaisante pour tous les intéressés."

L'opinion de M. Greenfield

Calgary — Le premier ministre de l'Alberta, M. Herbert Greenfield, a franchement admis qu'il était peu probable qu'un "pool" volontaire du blé puisse se former à temps pour pouvoir administrer la prochaine récolte; il a fait cette déclaration devant plus de trois cents fermiers réunis à l'occasion du pique-nique d'un groupe de fermiers-unis de l'Alberta.

Le temps manque pour organiser parfaitement un "pool" du blé dans la province; c'est pourquoi le premier ministre ne croit pas que la chose puisse se faire de manière à en garantir le succès. Ce serait un malheur que de mettre à exécution un projet dont l'organisation n'aurait pas été complétée. Cependant, dit le premier ministre, le gouvernement étudie toujours cette question qui a été un des problèmes les plus difficiles à résoudre et il affirme qu'il y aura dans l'Alberta un système centralisateur pour la vente du blé.

JUSTICE POUR LE FERMIER CANADIEN

On ne devrait pas mêler le blé canadien avec du blé étranger de qualité inférieure.

Vancouver — Le système qui consiste à mêler le blé dur canadien avec du blé de qualité inférieure d'autres pays cause un fort dommage aux expéditeurs de grain canadien, a dit M. O.-L. McPherson, président de l'Assemblée législative de l'Alberta, devant la commission d'enquête royale.

M. McPherson, qui possède une ferme de 2,400 acres, dit que les fermiers canadiens, comme producteurs, ne reçoivent pas pour leur blé un prix aussi élevé que les producteurs des autres pays, bien que le blé canadien soit de beaucoup supérieure. Il suggère que le mélange du blé canadien avec d'autres blés ne se fasse pas avant que le blé ne soit rendu à Liverpool; cela remédierait au mal dont on se plaint.

M. McPherson se plaint des agissements de la Bourse des grains de Winnipeg. Les méthodes adoptées à cet endroit par les spéculateurs sur le grain causent un fort mécontentement chez les fermiers du Canada. Une partie des transactions qui se font à ces endroits sont inutiles et devraient être éliminées; cependant, ajoute-t-il, un certain nombre de transactions sur options est nécessaire pour maintenir la stabilité des prix.

POUR ENRAYER L'EMIGRATION

Un bureau fédéral de missionnaires-colonisateurs

Québec — S. E. le cardinal Bégin, plusieurs archevêques et les évêques de la province de Québec viennent d'adresser une lettre collective à M. Stewart, ministre fédéral de l'immigration et lui annonce la création d'un bureau fédéral des missionnaires colonisateurs, avec mission d'aider le gouvernement à enrayer l'émigration des nôtres vers les Etats-Unis.

La lettre annonce aussi que S. G. Mgr Hallé, évêque de Pétrée et vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, a été nommé supérieur des missionnaires-colonisateurs au Canada.

Des organisations paroissiales seront formées afin de venir en aide aux cultivateurs qui seront dans le besoin. Ces organisations paroissiales avertiront le bureau central auquel le gouvernement fédéral prêtera son concours.

Cette lettre est signée par S. E. le cardinal Bégin, NN. SS. P.-E. Roy, O.-E. Mathieu, Béliveau, Georges Gauthier, Labrecque, Larocque, Cloutier, Ross, Léonard, Chiasson, Forbes, Limoges, Rouleau, Mgr Bernard, par le vicaire apostolique d'Arthabaska, l'administrateur de Nicolet, et l'abbé Gauvin, administrateur d'Haileybury.

L'ARTICLE X NE SERA PAS AMENDE

L'amendement proposé par le Canada est rejeté presqu'à l'unamité.

Paris — Selon des nouvelles reçues du conseil de la Ligue des Nations à Genève, l'amendement du Canada à l'article X a été rejeté presque à l'unanimité.

Cet amendement proposait de tenir compte de la situation géographique et des circonstances politiques avant d'engager telle ou telle nation à prendre part aux actes militaires décrétés par la ligue. L'amendement requérait aussi le consentement des membres du parlement de ladite nation avant l'intervention militaire.

Les représentants de la France au conseil de la Ligue des Nations, ayant à leur tête Gabriel Hanotaux, ont défait cet amendement en insistant pour que le conseil ne se lie par aucune formule particulière.

L'article X se lit comme suit:

"Les membres de la ligue s'engageront à respecter et à préserver contre l'agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique existante de tous les membres de la ligue et, s'il survenait de telles agressions, menaces ou dangers d'agression, le conseil les avisera sur les moyens de remplir leurs obligations."

SASKATOON — L.-C. MacNamee, de Kelvin, a été élu président de l'Union des fermiers du Canada au congrès annuel de cette organisation.

LONDRES — L'ex-premier ministre Bonar Law a continué à prendre du mieux la semaine dernière.

PARIS — La Chambre des députés a ratifié le traité de Washington pour la limitation des armements de marine par un vote de 460 à 106.

LE PAPE PIE XI ET LA RUHR

Le Souverain Pontife aurait demandé au nonce papal à Berlin de faire des démarches pour faire cesser la résistance passive — M. Jonnart a une entrevue d'une heure avec Pie XI. — M. Poincaré et l'ambassade du Vatican.

Rome — L'agence Stefani se dit à même d'assurer que le pape aurait chargé le nonce à Berlin de demander au gouvernement allemand de bien vouloir cesser la résistance passive.

Le message du pape au nonce fait allusion à l'attentat de Duisburg et dit: "Tandis que dans sa lettre le Saint Père exhorte les puissances à conclure un arrangement amical et leur demande d'éviter tout acte qui pourrait y mettre obstacle, il est profondément peiné en apprenant les actes de sabotage et les autres crimes qui se commettent dans la Ruhr sous le prétexte de résistance passive — et il vous charge de prévenir une fois encore le gouvernement allemand qu'il ne peut que blâmer cette façon d'agir."

M. Jonnart reçu par le Pape

Rome — M. Jonnart, ambassadeur de France auprès du Vatican, a été reçu en audience privée par Sa Sainteté Pie XI. L'entretien a duré plus d'une heure. Il a quitté ensuite le Vatican sans faire au secrétaire d'Etat la visite usuelle.

L'impression prévaut dans les milieux bien informés du Vatican que la lettre papale concernant la question des réparations et l'occupation de la Ruhr n'aura pas des conséquences fâcheuses pour les relations entre la France et le Saint-Siège. Ce dernier, d'ailleurs, publiera probablement d'ici peu une note explicative de la lettre au cardinal Gasparri.

Commentant la lettre papale, le Giornale d'Italia fait observer que le langage du Saint-Père était clair, explicite et conforme aux enseignements de l'Eglise; qu'il ne contient aucune intention hostile à l'égard d'une nation particulière et qu'il n'entendait pas jeter des doutes sur les droits de la France. Il ne présentait au contraire qu'une suggestion pour aboutir au résultat cherché par d'autres moyens.

Le pape Pie XI et le cardinal Gasparri, ajoute le journal, sont en complet accord au sujet de la lettre.

DEVANT LA CHAMBRE

Paris — Après avoir discuté la récente lettre du Pape Pie XI au sujet des réparations et de l'occupation de la Ruhr, la Chambre des députés a voté confiance au gouvernement par 388 contre 190.

En réponse à ceux qui demandaient la suppression des crédits pour le maintien de l'ambassade au Vatican, M. Poincaré a dit que le gouvernement français ne permettrait jamais l'intervention du Pape dans ses affaires soit domestiques soit étrangères. Les adversaires du cabinet prétendaient que l'ambassade avait prouvé son inutilité parce qu'elle n'avait pas accompli son devoir qui était d'empêcher la publication de la lettre du Pape ou tout au moins d'aviser à l'avance le gouvernement français qu'elle allait être rendue publique.

Pas d'offense

"Le Pape, a déclaré M. Poincaré, n'a pas d'autorité en matières temporelles... Sans doute ses opinions ont quelque ressemblance avec celles de certains de nos alliés. Nous ne voyons pas pourquoi elles seraient plus offensantes venant du Pape que de nos alliés."

La lettre du Pape, a ajouté le premier ministre, n'a pas d'effet politique. Elle a laissé aux catholiques français, si fervents soient-ils, pleine liberté de se former leurs propres opinions. En conséquence, M. Poincaré ne peut voir aucune raison de supprimer l'ambassade auprès du Vatican.

"Nous ne supprimons pas nos ambassades auprès des gouvernements alliés ou neutres lorsqu'ils demandent que la capacité de payement de l'Allemagne soit examinée par une commission soit-disant impartiale. Le maintien d'une ambassade n'est pas une récompense pour un pays qui nous accorde ce que nous lui demandons. Si tel était le cas, nous pourrions économiser en les supprimant toutes, aussi bien que le ministère des affaires étrangères."

Le Pape, a conclu le premier ministre aux applaudissements de la Chambre, n'a pas le pouvoir de priver la France des droits que lui donne le traité de Versailles.

LA LETTRE DU PAPE

Voici un résumé de la lettre du Souverain Pontife au cardinal Gasparri à laquelle il est fait allusion dans les dépêches précédentes.

Le Souverain Pontife écrit que malgré les tentatives qui ont été faites depuis son avènement au pontificat pour la pacification de l'Europe, les relations internationales, loin de s'améliorer, sont devenues pires que jamais, ce qui justifie une grande anxiété pour l'avenir.

"Pendant que nous faisons tout en notre pouvoir par les moyens mis à notre disposition par nos enfants pour améliorer l'état de choses actuel", écrit le pape, "nous devrions profiter de toutes les opportunités pour coopérer à pacifier les peuples et les individus dans le Christ. Nous demandons à ceux qui tiennent les destinées des peuples entre leurs mains de considérer les différentes questions, ainsi que celle des réparations, avec un esprit chrétien qui ne sépare pas les exigences de la justice de celles de la charité sociale, sur laquelle est basée la perfection de la vie des peuples.

"Si, dans l'intention de réparer le dommage considérable infligé, le débiteur dispose d'une réelle bonne volonté d'en venir à une entente équitable et définie en invoquant un jugement impartial sur les limites de sa solvabilité et qu'il entreprend de fournir aux juges tous les moyens d'en venir à une décision sage et à point, alors, la justice et la charité sociale, aussi bien que le propre intérêt des créanciers semblent exiger que rien de plus ne soit exigé du débiteur que ce qu'il peut donner, sans ruiner complètement ses ressources et sa puissance d'action, à son grand détriment et à celui de ses créanciers, sans parler du désordre social qui peut amener la ruine de toute l'Europe et dont le ressentiment demeurerait comme une continuelle menace prête à raviver de ruineuses conflagrations.

"Il est équitable que les créanciers reçoivent des garanties proportionnelles à l'importance de leurs réclamations, garantissant le dernier recouvrement des dettes desquelles dépendent leurs intérêts vitaux, mais nous leur demandons de considérer s'il est bien nécessaire de maintenir jusqu'à sa limite les occupations territoriales, occupations qui imposent de grands sacrifices aux pays occupés, et s'il ne serait pas préférable de substituer progressivement d'autres garanties aussi efficaces et sûrement moins cruelles.

"Si les deux partis s'entendaient sur des bases spécifiques, l'occupation territoriale pourrait être réduite graduellement et cela, jusqu'à ce qu'elle disparaisse, et c'est alors que la restauration pacifique et économique désirée de tous serait obtenue, car pour obtenir un aussi grand bienfait, il n'y a pas de sacrifice qui doit apparaître trop considérable."

Le Pape termine par une prière à Dieu afin qu'il inspire à tous les peuples un idéal profonde de la paix.

Un monument à Mgr de Laval

Paris — Un monument, oeuvre du sculpteur Henri Charlier et de l'architecte Maurice Sterez, a été inauguré à Montigny-sur-Avre, en l'honneur de Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec. M. le chanoine Beaupin, secrétaire de l'Association catholique de l'Amitié française, prononça dans une église de Paris le panégyrique de ce prélat canadien. Il mit en évidence le rôle de ce pionnier de la civilisation.

Grâce à l'obligeance du maire de Montigny-sur-Avre, un banquet eut lieu dans le parc du château, qui, autrefois, appartenait à la famille de Montmorency.

NOUVELLES POLITIQUES

Le nouveau cabinet de l'Ontario

Toronto — L'hon. George-Howard Ferguson, premier ministre désigné de l'Ontario, a annoncé dimanche soir le personnel du nouveau cabinet conservateur. Celui-ci a reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur de l'Ontario et en vertu des arrangements conclus le gouvernement Drury se retirera le 17 juillet. A cette date le nouveau cabinet sera assermenté et entrera en fonctions.

Le gouvernement de l'Ontario sera le seul gouvernement conservateur actuellement au pouvoir au Canada.

Personnel du cabinet

Le ministère Ferguson comprend:

Premier ministre et ministre de l'Education: Hon. G. H. Ferguson, K.C., Grenville.

Procureur général: Hon. W. F. Nickle, K.C., Kingston.

Travaux publics et routes: Hon. George S. Henry, East York.

Trésorier provincial: Hon. W. H. Price, K.C., Parkdale.

Mines: Charles McCrea, K.C., Sudbury.

Santé publique et travail: Dr Forbes Godfrey, West York.

Agriculture: John S. Martin, South Norfolk.

Secrétaire provincial: Lincoln Goldie, South Wellington.

Terres et forêts: James W. Lyons, Sault Ste-Marie.

Ministres sans portefeuille: Sir Adam Beck, London; Hon. Thomas Crawford, Northwest Toronto; Dr Leeming Carr, East Hamilton; J.-R. Cooke, North Hastings.

Président de la Chambre: Capitaine Joe Thompson.

DIXON DEMISSIONNE

F.-J. Dixon, membre de la Législature manitobaine depuis 1914, a démissionné et se retirera immédiatement; il ne sera pas à son siège pour la session extraordinaire qui aura lieu vers la fin du mois afin de légiférer sur la question des liqueurs.

M. Dixon, qui a été chef du parti ouvrier indépendant depuis un certain nombre d'années, déclare qu'il se retire de la vie publique simplement pour des raisons professionnelles. Il abandonnera également la direction du parti ouvrier dont il ne sera plus qu'un simple membre. La rumeur avait couru qu'on l'avait pressé d'accepter de faire partie de la commission des liqueurs qui va être prochainement nommée, mais il a nié énergiquement avoir jamais été approché à ce sujet.

La nouvelle de la démission de Dixon a causé une grande surprise dans les cercles ouvriers. En vertu du système de représentation proportionnelle qui existe à Winnipeg, il n'y aura pas d'élection partielle, à moins qu'un autre député ne démissionne.

LES RESSOURCES NATURELES DE L'ALBERTA

Edmonton — La question des ressources naturelles de l'Alberta reviendra encore sur le tapis dans une discussion qui aura lieu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial vers le 6 août prochain. Le greffier du conseil privé a averti le premier ministre Greenfield que, vers cette date, M. Mackenzie King et ses ministres seront prêts à discuter de nouveau la question; on croit qu'il sera aussi question du taux de prêt des chemins de fer de la Colombie anglaise.

Le premier ministre Greenfield et le procureur général Brownlee assisteront à cette conférence.

SIR FRANCOIS LEMIEUX LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE QUEBEC

Québec — Lorsque le juge en chef de la Cour supérieure, sir F.-X. Lemieux, sera revenu à Québec, après le terme actuel de la Cour d'assises à Montréal, il rendra quelques jugements dans certaines causes, puis il prendra un repos.

A la suite de ce repos, M. Lemieux sera nommé au poste de lieutenant gouverneur de la province de Québec en remplacement de sir Charles Fitzpatrick, qui a annoncé son départ.

Cette nomination sera faite bientôt par le gouvernement fédéral, s'il faut en croire les déclarations faites par certaines personnes d'habitude bien renseignées. On affirme que le juge Malouin sera nommé juge en chef de la Cour supérieure en attendant qu'un ministre du gouvernement provincial vienne le remplacer à ce poste important.

DEUX ELECTIONS PARTIELLES

Ottawa — Une élection partielle aura lieu, le 31 juillet, dans Cap-Breton nord et Victoria, pour remplir le siège laissé vacant par M. D.-D. Mackenzie, nommé dernièrement juge de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse. La présentation des candidats est fixée au 17 juillet.

CE QUI SE PASSE DANS LA SARRE

Le Conseil de la Ligue des Nations va faire une enquête sur la situation dans le pays.

Genève — Le conseil de la Ligue des Nations a décidé de faire, au cours de la session actuelle, une enquête sur la situation générale dans la Sarre et les récents événements survenus dans le bassin. La résolution autorisant cette enquête a été adoptée à l'unanimité, y compris la France et la Grande-Bretagne.

Lord Robert Cecil, représentant la Grande-Bretagne au conseil de la Ligue des Nations, avait demandé une enquête complète sur la situation dans la vallée de la Sarre.

Suivant lord Robert, les décrets promulgués sont dus à l'initiative du gouvernement français, bien que la commission de la Sarre ne soit responsable que vis-à-vis de la Ligue des Nations, et la Grande-Bretagne demande que les troupes françaises soient retirées de la vallée et la gendarmerie augmentée.

Au nom de la France, M. Gabriel Hanotaux a défendu la politique de la commission et déclaré que les mesures prises dans la Sarre pendant la récente grève des mineurs étaient moins rigoureuses que celles employées par l'Angleterre elle-même dans une situation semblable.

PARIS — Ernest Judet, ancien directeur de l'"Eclair", accusé de trahison pendant la guerre, a été acquitté par le jury de la Seine. Il avait précédemment été condamné par défaut à l'emprisonnement à vie, mais avait demandé un nouveau procès.

SAINT-LOUIS, Mo. — Mme Bertha Horchen, aviatrice professionnelle, a établi un nouveau record officiel d'altitude pour femmes en montant à 16,300 pieds.



Résultat du Grand Concours Français

Donné dans nos écoles bilingues du Manitoba par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Ce concours sera désormais annuel et est inauguré dans le but de stimuler l'amour et l'étude de notre langue

Nous commençons dans ce numéro la publication de la liste complète des resultats du Grand Concours français organise dans la province par les soins de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Cette publication sera continuée dans nos prochains numéros.

XIIe grade — Bourse de $100.00

1 Annette Dumouchel, Académie Saint-Joseph ... 87
2 Jeanne Jacob, Académie Saint-Joseph ... 85
3 Irène Bonin, Couvent de Saint-Adolphe ... 80
4 Madeleine Painchaud, Académie Saint-Joseph ... 75
5—Anna Marion, Académie Saint-Joseph ... 69
6—Jeanne Painchaud, Académie Saint-Joseph ... 67
7—Germaine Rocan, Académie Saint-Joseph ... 52
8—Imelda McEachran, Académie Saint-Joseph ... 46
9—Adrienne Lachance, Académie Saint-Joseph ... 46
10—Antonia Senez, Académie St-Joseph ... 37

XIe grade — Bourse de $50.00

1—Marie-Anne Côté, Couvent de Saint-Adolphe ... 90
1—Armanda Berriault, Couvent de Saint-Adolphe ... 90
2—Lucile Morin, Couvent de St-Adolphe ... 86
3—Léa Delorme, Couvent de St-Adolphe ... 84
4—Irene Chartier, Couvent de St-Jean-Baptiste ... 81
5—Régina Lagassé, Couvent de Saint-Adolphe ... 80
6—Yvonne Gauthier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 78
7—Rosanna Rioux, Couvent de Saint-Norbert ... 78
8—Lorette Béchard, Académie St-Joseph ... 76
9—M. Bossuyt, Académie Saint-Joseph ... 75
10—M.-E. Vachon, Couvent de St-Norbert ... 73
11—S. Marcoux, Académie Saint-Joseph ... 73
12—Antoinette L'Heureux, Académie Saint-Joseph ... 72
13—Adélina Carrière, Académie Saint-Joseph ... 67
14—Germaine Rajotte, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 67
15—A. Roy, Académie Saint-Joseph ... 61
16—Emérance Lussier, Académie Saint-Joseph ... 58
17—M.-Ant. de Margerie, Couvent de Sainte-Anne ... 58
18—Yvonne Gousseau, Couvent de Saint-Norbert ... 56
19—Délima Morin, Académie St-Joseph ... 56
20—Annie Jodoin, Couvent de Ste-Anne ... 52
21—A. Blanchette, Académie Saint-Joseph ... 51
22—Rosie Wolfe, Couvent de La Broquerie ... 50
23—Léda Landry, Couvent de Ste-Anne ... 45
24—Léonie Champagne, Couvent de Saint-Norbert ... 41
25—Pas de nom, pas de localité ... 24

Xe grade — Médaille d'or

1—Léontine Charette, Couvent de Saint-Adolphe ... 78
2—Anne-M. de Moissac, Couvent de Saint-Norbert ... 61
3—Léontine Grouette, Couvent de Saint-Norbert ... 52
4—M.-Jeanne Tougas, Couvent de Sainte-Anne ... 51
5—Fabiola Rocan, Académie St-Joseph ... 50
6—Béatrice Désautels, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 45
7—Marie-Louise Paradis, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 42
8—Germaine Fourneaux, Académie Saint-Joseph ... 41
9—Annie Lanthier, Couvent de Sainte-Anne ... 40
10—Germaine Durand, Couvent de Saint-Norbert ... 40
11 Laura Pelletier, Couvent de La Broquerie ... 39
12 Blanche McEachran, Académie Saint-Joseph ... 38
13—Marie-Jeanne Muloin, Couvent de Saint-Norbert ... 37
14—Emma Dumaine, Couvent de Saint-Norbert ... 36
15—Cédélie Plante, Académie St-Joseph ... 35
16—Germaine Martel, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 34
17—Louise Boulet, Couvent de St-Norbert ... 33
18—N.-O. Finnigan, Couvent de Sainte-Anne ... 32
19—Lucia Toupin, Couvent de St-Jean-Baptiste ... 32
20—Lauréa Bernardin, Académie Saint-Joseph ... 32
21—Andrée Lavoie, Académie St-Joseph ... 31
22—Berthe Allard, Académie St-Joseph ... 30
23—Agnès Toupin, Académie St-Joseph ... 29
24—Marguerite Ménard, Couvent de Fannystelle ... 24
25—Catherine Boily, Couvent de La Broquerie ... 24
26—Pierre Perreault, Collège de Saint-Norbert ... 19
27—Blanche Laramée, Couvent de La Broquerie ... 17
28—Annie Simard, Couvent de La Broquerie ... 16
29—Joseph Gousseau, Collège de Saint-Norbert ... 16
30—Adèle Savard, Couvent de La Broquerie ... 11
31—Irène Cléroux, Couvent de La Broquerie ... 7
32—Marie-Anne Dagesse, Couvent de Fannystelle ... 3

IXe grade — Médaille d'argent

1—Hermine Malo, Couvent de St-Adolphe ... 90
1—Anna Lussier, Couvent de St-Norbert ... 90
2—Alice Thibault, Couvent de Sainte-Agathe ... 85
3—Marguerite Royal, Académie Saint-Joseph ... 85
4—Marie-Rose Tougas, Couvent de Sainte-Anne ... 85
5—Florence Ayotte, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 80
6—Marie-Ange Désautels, Couvent de Sainte-Anne ... 80
7—Philomène Laroche, Couvent de Saint-Adolphe ... 80
8—Eva Delorme, Couvent de St-Adolphe ... 80
9—Marie-Claire Désautels, Couvent de Sainte-Anne ... 78
10—Claire Mousseau, Couvent de Sainte-Anne ... 78
11—Elie Trottier, Collège de St-Norbert ... 78
12—Gracia Benoit, Couvent de St-Norbert ... 77
13—Adrien Perreault, Collège de Saint-Norbert ... 76
14—Juliette Desmarais, Couvent de Sainte-Anne ... 76
15—Fortunate Gratton, Couvent de Sainte-Agathe ... 76
16—Cécile Lemoine, Couvent de Sainte-Agathe ... 75
17—Cécile Lapointe, Couvent de Sainte-Agathe ... 75
18—Marthe Chavanne, Académie Saint-Joseph ... 75
19—Marguerite Fourneaux, Académie Saint-Joseph ... 68
20—Madeleine Constant, Académie Saint-Joseph ... 65
21—Berthe Marion, Académie St-Joseph ... 65
22—Gertrude Tétreault, Académie Saint-Joseph ... 65
23—Marcelle Couture, Couvent de Sainte-Agathe ... 65
24—Florence Robert, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 65
25—Gaston Gendreau, Collège de Saint-Norbert ... 62
26—Adéodat Laporte, Collège de Saint-Norbert ... 60
27—Flora Girard, Couvent de Ste-Anne ... 60
28—Anna Antaya, Académie Saint-Joseph ... 60
29—Cécile Arnal, Académie Saint-Joseph ... 60
30—René Baudon, Académie Provencher ... 60
31—Pauline Tétrault, Couvent de La Broquerie ... 58
32—Elisabeth Gagnon, Couvent de La Broquerie ... 55
33—Marthe Dugal, Académie St-Joseph ... 55
34—Honoré-A. Rondeau, Couvent de Saint-Léon ... 55
35—Jeanne Meunier, Académie St-Joseph ... 50
36—Alva Rheault, Académie St-Joseph ... 50
37—Hermine Savoie, Couvent de Lorette ... 50
38—Marie-Ange Désorcy, Couvent de ... 50
39—Antoinette Normandeau, Couvent de La Broquerie ... 50
40—A.-Maria Lapointe, Couvent de Sainte-Agathe ... 50
41—Albert Simoens, Académie Provencher ... 50
42—Alice Lagimodière, Couvent de Lorette ... 48
43—Alice Dumais, Couvent de Lorette ... 45
44—Stella Sarazin, Couvent de Sainte-Agathe ... 45
45—Flavie Savoie, Couvent de Lorette ... 42
46—A. Lagimodière, Académie Provencher ... 40
47—Georges Toussaint, Académie Provencher ... 40
48—Louis Fortier, Collège de Letellier ... 40
49—Yvonne Sabourin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ... 25
50—A. Janssens, Académie Provencher ... 20
51—Gilles de Trémaudan, Académie Provencher ... 15
52—Irène Laplume, Académie St-Joseph ... 10

(A suivre)

NOUVELLES RELIGIEUSES

Nouveau Provincial des Dominicains

Saint-Hyacinthe — Le chapitre provincial des Dominicains a été inauguré lundi à Saint-Hyacinthe et a duré toute la semaine.

Un des actes les plus importants de l'assemblée fut l'élection d'un nouveau provincial en remplacement de S. G. Mgr Rouleau, devenu évêque de Valleyfield. Le choix des électeurs s'est porté sur le T. R. P. Gonsalve Proulx, docteur en théologie et professeur d'apologétique au couvent des Dominicains d'Ottawa. Le T. R. Père, né à Saint-Pie-de-Guire le 28 octobre 1886, est donc âgé de trente-sept ans et compte treize années de profession religieuse. Il a fait son cours classique au séminaire de Nicolet et ses études théologiques à Ottawa et à Rome.

Mgr Charlebois part pour Chesterfield Inlet

Québec — A la mi-juillet, S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, actuellement à Québec, partira de Montréal pour se rendre à Chesterfield Inlet, où il ordonnera un jeune Oblat, le Père Lionel Ducharme, de la mission de Notre-Dame-de-la-Délivrance. Mgr Charlebois, âgé de 62 ans, est allé visiter des parents à St-Raymond. Il entreprend avec ardeur ce lointain voyage. Il ne séjournera que quelques jours à Chesterfield Inlet afin d'être de retour à Le Pas, dans le Manitoba, vers la fin de septembre.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 10 JUILLET 1923 NUMERO 5

Le grand moyen, après les enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace, consiste dans l'oeuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. Bégin.

LA LIBERTÉ

La jolie, l'heureuse disposition que d'aimer à lire; avec elle, on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes.

Mme de Sévigné.

La puissance de l'argent

"L'administration du Transcontinental vient de fixer à $20.00 par tête le coût de transport du bétail canadien en Angleterre, et ce sur tous ses bateaux. Ce taux vaudra pendant deux mois." (Service des dépêches).

Voilà une des mesures que les pouvoirs publics prennent contre les compagnies privées qui, sitôt l'embargo levé, avaient porté de $15.00 à $22.50 le prix de traversée du bétail canadien en Grande-Bretagne. Les compagnies privées devront donc, elles aussi, se contenter de $20.00, autrement leurs paquebots voyageront à vide.

Cet arrêté des directeurs du Transcontinental constitue véritablement une intervention de l'Etat, et cette intervention a été suscitée par les injonctions impatientées d'un public surtaxé, nerveux, cabré. C'est également le caractère comminatoire des représentations de la classe agricole qui a amené la récente loi fédérale destinée à combattre les trusts et les monopoles. Ce sont les abus répétés de capitalistes de toutes sortes et de tous calibres qui ont provoqué depuis quelques années la fréquente immixtion de l'Autorité — gouvernements et municipalités — dans les sphères variées qui appartiennent en fait à l'Industrie et au Commerce réguliers d'un pays.

Cette invasion du domaine privé par l'Etat cause des alarmes dans bien des quartiers; d'aucuns y voient une concession intempestive, et périlleuse, aux malsaines théories du socialisme; et il faut bien l'avouer, ces inquiétudes ne sont pas sans fondement; nous avons parmi nous des cerveaux exaltés qui veulent aller plus loin qu'une répression légitime de la piraterie commerciale: pas plus tard que la semaine dernière Winnipeg entendait le cri insensé d'un Ivens qui voulait supprimer le Capital et inaugurer parmi nous le régime de la communauté des biens! Et ce n'est pas une voix isolée, tant s'en faut.

Il se dégage de tout cela que si les hommes chargés de la barque publique doivent être prudents et ne pas s'orienter toutes voiles dehors vers des essais de vie économique où l'Etat devient par fonction marchand et banquier, les maîtres de la Finance feront bien, de leur côté, de se livrer à des réflexions sérieuses — des réflexions où il y aura pour eux, qu'ils nous en croient, autant d'utilité personnelle que de philanthropie!

Beaucoup de ces hommes opulents ne sont pas sans reproches; à quelques-uns d'entre eux, notamment, personne ne songera à élever des statues de bronze pour la manière dont ils se sont conduits depuis, mettons, dix ans — dix ans de gêne pour le gros de nos populations. Ces messieurs ont été les tondeurs gras d'un troupeau maigre. Comment se fait-il que des hommes déjà riches, abondamment pourvus, se soient ainsi livrés à d'impitoyables razzias sur une clientèle haletante, épuisée par les efforts qu'on n'avait cessé de lui demander au nom du salut commun. C'est dégrader le Capital que de s'en servir avec une telle gloutonnerie.

Pourtant, le Capital, en lui-même, est une noble chose, et fort nécessaire. Voyez-en la splendide définition: "..... *du travail accumulé en vue d'une production ultérieure*." Le blé qu'on met à part pour la semence, l'arbre qu'on sème dans la forêt, sont du capital; et le capital, pour avoir une forme variée à l'infini, ne perd jamais, ne devrait jamais perdre, ce caractère honorable de pourvoyeur des besoins de l'humanité; il est de sa nature un sang généreux qui va porter la vie dans tous les membres du corps social. Vive Dieu! il y a des financiers qui entendent ainsi leur rôle et qui regardent l'or et l'argent comme un *moyen*, non comme une *fin*; comme un instrument de travail et non comme le hochet de la vanité ou une coupe de plaisir; qui comprennent, en plus, que la solidarité la plus complète doit exister entre toutes les parties de la structure sociale: qui ont cette conception que le capital est l'un des ressorts nécessaires d'une horloge, où toute tentative d'action isolée produirait l'inertie, mais où l'action concertée produit le mouvement, le nombre, la cadence et la musique.

Ceux qui ont en mains l'exploitation du Capital ont d'autant plus raison de se surveiller qu'ils sont exposés à des dangers spéciaux; tentations qu'ils trouvent, hélas! facilement en eux-mêmes, défiances qui se manifestent contre eux au sein des foules.

Pour les âmes peu trempées le châtoiement de l'or, le simple rutilement du métal, sa masse et son roulement produisent aisément l'avidité, l'esprit d'accaparement, cette insatiabilité qui ressemble à une pure fringale; ajoutez à cela que la fortune, avec la puissance qu'elle confère, communique souvent un esprit de domination outrée: de là tant de fiertés pitoyables et de rudesses inadmissibles. Encore une fois ce sont là des écueils inhérents à la nature même de l'emploi reluisant des manipulateurs de fonds. Il y a d'autres écueils; il y en a un surtout qu'il importe de signaler: le capital, même quand il est honnête, crée chez beaucoup un sentiment qui peut rapidement dégénérer jusqu'à l'envie; le peuple, même rangé et docile, fait des comparaisons et il se fait des réflexions; que les années soient bonnes ou mauvaises, ce peuple sait que pour vivre il doit donner de rudes journées; il sait qu'il est le nombre et que par conséquent il constitue l'assise robuste sur laquelle se superposent les autres étages de l'édifice national; il se demande si sa contribution à l'ordre général est suffisamment reconnue et rémunérée; si la contribution *des autres* n'est pas rémunérée avec excès. Avec une telle mentalité, les temps durs le portent à des exigences qui parfois deviennent farouches. Nous touchons ici à des choses bien délicates. Pour ne rien écrire qui ne soit équitable, notre plume est obligée de cheminer avec circonspection. Le lecteur raisonnable achèvera notre pensée.

En ces années de réfection générale, maintenant qu'il s'agit de remettre debout tout ce que la guerre a bouleversé, ceux qui tiennent en mains les grandes artères du commerce vont se trouver face à face avec des responsabilités particulièrement lourdes, mais ils ont aussi l'occasion de bien mériter de leur pays. Plus efficacement peut-être que les chefs de gouvernement ils peuvent contribuer à la restauration morale et matérielle qui s'impose chez tous les peuples où la guerre a passé. Par leur libéralité d'esprit, par leur probité et leur sagesse, ils sont en mesure de rapprocher les bonnes volontés, d'opérer une bienfaisante fusion de toutes les énergies, de faire marcher du même pas tous les agents de la production; en un mot ils sont en mesure de faire renaître la prospérité au sein des masses.

Travail gigantesque, capable de séduire les hommes qui ont véritablement de la stature, et qui aiment leur pays.

Noël BERNIER.

LE CONCOURS DE FRANCAIS

La *Liberté* commence aujourd'hui la publication des résultats complets du grand concours de français récemment organisé à travers la province par notre Association d'Education. Le document vaut la peine qu'on s'y arrête un instant; il marque une date dans l'histoire de la lutte scolaire au Manitoba.

En face de la situation qui nous est faite par les règlements officiels, il était indispensable que nous nous organisions d'une façon pratique et efficace pour assurer à nos enfants une éducation française et catholique. C'est à quoi ont tendu les efforts de l'Association d'Education depuis son origine et d'une façon toute particulière depuis un an. La nomination d'un visiteur des écoles et l'élaboration d'un programme d'études uniforme pour le français et l'instruction religieuse ont été un pas décisif dans cette voie.

Mais il est très important de stimuler par tous les moyens l'ardeur des élèves et du personnel enseignant. C'est le but du concours annuel institué par l'Association et qu'elle inaugurait il y a quelques semaines.

Comme toutes les oeuvres qui commencent, celle-ci est forcément à l'état rudimentaire et incapable encore de donner sa pleine mesure. Pour la première année, on ne pouvait escompter un immense succès, d'autant plus que la préparation avait dû être forcément brusquée et que l'événement n'avait peut-être pas eu toute la publicité qu'il méritait.

Sur les cent cinquante écoles françaises environ que compte la province, quarante-deux seulement — soit un peu plus d'un quart — ont pris part au concours, lequel a réuni en tout 627 élèves. Détail à noter: la liste des résultats mentionne presque exclusivement les couvents, les collèges et les académies. Alors que toutes nos maisons d'enseignement dirigées par des communautés de religieuses ou de frères, à quelques exceptions près, ont participé au concours, nous n'avons à enregistrer qu'une quinzaine d'écoles rurales tenues par des instituteurs ou des institutrices laïques.

Tout le monde reconnaît parfaitement que la plupart de nos petites écoles rurales peuvent difficilement se mesurer avec les couvents et les académies des grands centres; mais dans un concours de ce genre, il s'agit moins de cueillir des lauriers que de faire son humble part dans l'oeuvre commune de l'éducation de nos enfants. Nos dévoués instituteurs et institutrices sauront le comprendre et ils ne voudront pas négliger ce stimulant à l'étude du français qui facilitera singulièrement leur tâche auprès des élèves et auprès des parents.

Le comité exécutif de l'Association d'Education a eu l'excellente idée de publier en plaquette le résultat du concours. Ce livret, distribué dans les écoles de la province, sera un bon instrument de propagande pour préparer le concours de l'année prochaine. Ne serait-il pas à propos, dans les éditions subséquentes, de donner les noms soit de la congrégation, soit de l'instituteur ou de l'institutrice en charge des couvents, collèges et écoles mentionnés? Ce serait un stimulant — un intérêt de plus pour les élèves, les maîtres et les parents.

Les concours de français sont donc inaugurés au Manitoba, et, à tout prendre, le premier a donné des résultats satisfaisants. Il ne nous reste plus qu'à en faire une véritable institution populaire pour en tirer tout le bien qu'on est en droit d'en attendre. Voilà une oeuvre de première importance qui fait appel au dévouement et à l'intelligence des maîtres et des maîtresses, des parents, des curés de paroisses et surtout des officiers des cercles locaux de l'Association d'Education.

Donatien FREMONT.

EN PALESTINE

Un fait important et qui a cependant passé inaperçu s'est produit en Palestine. Les journaux anglais l'ont commenté, mais d'une façon un peu embarrassée, comme s'ils avaient cru qu'on pût y voir une manifestation de l'impérialisme anglais.

Que s'est-il donc passé? La population arabe, appelée à voter pour l'élection d'un Conseil législatif, a, en signe de protestation, refusé de voter. Le gouvernement anglais a répondu à cette rébellion électorale en supprimant le Conseil législatif.

Rappelons brièvement les incidents qui ont précédé et amené la décision britannique.

Le mandat sur la Palestine, c'est-à-dire le soin de faire l'éducation politique du pays, avait été, on le sait, confié à la Grande-Bretagne; mais ce qu'on sait aussi c'est que, dès la création de ce mandat, le gouvernement anglais avait publié une déclaration par laquelle il s'engageait à constituer, en Palestine, un "foyer" pour tous les Juifs du monde.

C'est sur cette double base que la Palestine fut organisée. Le haut commissaire britannique fut un Israélite, Sir Herbert Samuel, et, aux appels des organisations sionistes, des immigrants venus principalement de l'Europe centrale et orientale, affluèrent dans le pays en si grand nombre qu'ils y furent bientôt un extrême embarras.

Ces nouveaux venus eurent, en effet, tout le monde à dos: la population arabe, qui les détestait; les chrétiens, inquiets de voir les Lieux Saints tomber aux mains des Juifs, et la population hébraïque elle-même, peu soucieuse de ces frères inattendus et, scandalisée d'une restauration qui n'était point faite selon la Bible, s'en était émue aussi. D'une part, on accusait les Sionnistes, favorisés par Sir Herbert Samuel et soutenus financièrement par des caisses de secours, d'accaparer les places, et d'autre part, on redoutait l'infection des doctrines bolchevistes qu'ils auraient amenées d'Europe. Tant et si bien, qu'en 1922, il y eut des troubles à Jaffa où des meurtres furent commis sous l'oeil désintéressé des officiers anglais.

Voilà les griefs qui ont amené en Palestine l'état de trouble qui a provoqué la décision britannique. Cette décision nous intéresse.

Ainsi l'Angleterre, la puissance mandataire des autres nations d'Europe, essaie de donner au pays un Conseil législatif. Elle échoue, et, sitôt après cette déconvenue, cette même puissance mandataire des autres nations d'Europe met la main sur le pays, considéré comme incapable, et le ramène au régime de la tutelle. Au Conseil législatif supprimé, elle substitue bonnement et simplement un Conseil facultatif de cent membres, et les journaux anglais, exultant, n'ont pas caché que l'administration britannique, dans ce cas, devenait nécessaire au pays. Pas plus malin que cela.

En d'autres termes, et de cette façon, la Palestine, de pays dirigé devient, mathématiquement, pays vassal et assimilé aux colonies anglaises placées directement sous l'autorité britannique. C'était à prévoir, mais, de même qu'un théorème de géométrie, c'est ce que nous tenions à démontrer.

J. L.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le glas de la prohibition

De la Presse (Montréal):

Les citoyens du Manitoba se sont prononcés par une majorité décisive contre la prohibition et en faveur d'un régime analogue à celui que nous avons adopté dans notre province, permettant la libre consommation de la bière et la vente restreinte, contrôlée, des alcools et des vins.

La surprise paraît avoir été grande dans le clan des prohibitionnistes, en particulier pour le vote dans les comtés ruraux. Ceux-ci, jusqu'ici, avaient toujours donné des majorités considérables en faveur de la prohibition, mais, cette fois, le revirement est notable.

Il n'y a pas lieu d'en être surpris, car depuis longtemps déjà ceux qui observent sans parti pris avaient constaté que si ce régime avait apparemment restreint l'ivrognerie dans les villes, par contre, il avait développé dans les campagnes des habitudes d'intempérance jusqu'alors inconnues.

On peut croire que le vote donné au Manitoba est un indice très manifeste des opinions prévalentes dans les provinces de l'Ouest et qu'à brève échéance l'opinion publique obligera les gouvernants à se rallier au système de la vente contrôlée par une commission.

Sans doute, nous devons nous attendre à d'énergiques efforts de réaction de la part des prohibitionnistes, mais nous croyons qu'en définitive, la cause est jugée en Canada et qu'avant longtemps, quoi qu'ils tentent, ces farouches partisans du régime sec seront obligés de dételer et se résigner à nous laisser mettre du vin dans notre eau.

Et peu à peu, plus tardivement peut-être, mais inéluctablement, nous verrons nos voisins des Etats-Unis répudier, eux aussi, la loi Volstead pour revenir à un régime de tempérance plus raisonnable et plus humain.

S'il n'y avait pas à compter avec les intrigues des "bootleggers", désireux de maintenir un état de choses qui leur permet de réaliser de scandaleuses fortunes, il est probable que l'évolution irait grand train, même aux Etats-Unis.

Les élections de l'Ontario et les Canadiens français

Du Droit (Ottawa):

Dans la nouvelle législature, la population franco-ontarienne conserve le même nombre de députés qu'avant. Si nous avons à nous féliciter des candidats que les nôtres ont choisis et des majorités qu'ils leur ont données, nous ne pouvons qu'exprimer de sincères regrets pour la défaite de M. le Dr Hurtubise dans Sudbury et de M. Marceau, dans Nipissing.

Parmi les candidats canadiens-français élus, nous aurons d'excellents représentants, de parfaits défenseurs de nos intérêts. Sous ce rapport, nous n'avons pas lieu de nous décourager. Nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions, mais nous en avons une bonne partie.

Quelle sera l'attitude du parti au pouvoir vis-à-vis de la cause qui nous tient à coeur? C'est difficile à dire. Toutefois il n'est pas nécessaire de s'inquiéter outre mesure.

Nous avons de sincères amis dans tous les partis, même dans le parti conservateur. Il ne faut pas oublier non plus que c'est en bonne partie dans le groupe conservateur que se sont trouvés les initiateurs des pèlerinages de bonne entente des dernières années. Le passage au pouvoir ne saurait effacer complètement les bonnes dispositions dont plusieurs ont fait preuve dans le passé.

"De plus l'opinion publique s'est légèrement modifiée en ce qui a trait au traitement à accorder aux minorités, et serait hostile à toute manoeuvre persécutrice.

Quoi qu'il arrive les Canadiens français sont plus déterminés que jamais à garder leurs positions, et à donner à leurs enfants l'instruction que réclament le droit naturel, le bon sens et la justice.

Si le gouvernement conservateur désire sincèrement le bien de la province et s'il veut protéger ses propres intérêts, il s'efforcera de traiter justement la minorité française de la province.

Le "Western Catholic" et la succession du Sénateur Forget

Du Patriote de l'Ouest (Prince-Albert):

Le "Western Catholic" d'Edmonton, dans son numéro du 21 juin, avait publié la note éditoriale suivante: "Nous admettons très bien que le prochain sénateur de l'Alberta devrait être un catholique, mais nous n'acceptons pas les paroles de notre journal du matin que ce doit être un Canadien français. Il y a une majorité d'autres catholiques dans cette province et une volte-face est dans l'ordre (turn about is fair play)".

Dès le lendemain, en date du 22 juin, S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary, adressait au journal à propos de cette note une lettre de protestation motivée que le "Western Catholic" a insérée avec ses excuses la semaine suivante, numéro du 28 juin.

La note du "Western Catholic" avait soulevé une juste indignation qui fut exprimée dans l'"Union" d'Edmonton. Entre autres remarques, ce journal écrivait: "Si les hommes d'Etat qui ont présidé à la formation de cette province — l'hon. Frank Oliver en particulier (dans un magnanime éditorial que je crois être de sa plume) — nous concèdent ce siège au sénat, pourquoi faut-il que nos coreligionaires nous le contestent?" L'"Union" rappelait que c'est l'élément français qui a le premier, en Alberta, allumé le flambeau de la foi, bâti les premières églises, envoyé les premiers missionnaires, et qu'il est sans contredit le groupe catholique le plus nombreux, le plus pratiquant et le mieux organisé.

La lettre énergique de Mgr McNally au "Western Catholic" remet les choses au point: "L'élément affecté par l'attaque odieuse à laquelle je m'oppose, écrit Sa Grandeur, s'est toujours, à mon expérience, montré aussi fidèlement et loyalement catholique qu'aucun autre, soit dans ce diocèse soit dans les autres paroisses que j'ai administrées auparavant. Toutes mes ouailles me sont également chères, et l'harmonie entre elles est le plus ardent désir de mon coeur et l'objet de mes efforts.

"Je désire donc, écrit Sa Grandeur en terminant, que le mal occasionné par cette note contraire à l'esprit catholique (uncatholic) soit immédiatement réparé et que des notes de cette nature ne trouvent plus place dans vos colonnes de rédaction ou autres, sans quoi je dois en conscience défendre que le journal continue à être approuvé dans le diocèse confié à mes soins."

Le Pape et l'occupation de la Ruhr

De l'Action Catholique (J.-Albert Foisy):

Du haut de l'observatoire incomparable du Vatican, au-dessus de toutes les passions politiques, le Saint Père constate mieux que tous les autres le malaise qui s'étend de plus en plus sur le monde, les haines qui s'accumulent et qui menacent d'éclater dans un conflit plus terrible que celui qui a broyé le monde entier pendant cinq ans.

Sa paternelle sollicitude veut épargner ce nouveau fléau à ses ouailles, et il demande à toutes les têtes dirigeantes de s'unir dans une commune pensée de justice et de charité pour asseoir la paix véritable dans leurs conseils.

Il faudrait être bien mal disposé pour trouver dans ces paroles d'une sagesse opportune, une approbation de l'injustice, une prime à la mauvaise volonté et une condamnation de l'action énergique d'une nation qui s'accroche à la dernière planche de salut pour ne pas se noyer.

Le Saint Père ne peut que féliciter les nations qui veulent survivre, et qui ne font rien d'injuste pour s'assurer la survivance; il ne peut que condamner les injustices, de quelque côté qu'elles viennent, qu'elles soient commises par action ou par omission.

N'avons-nous pas vu, pendant la guerre, le Saint Père condamner tous les crimes commis, et exprimer son ardente et vive sympathie à la Belgique martyrisée?

Aujourd'hui, le Saint Père voit un immense malaise s'étendre sur le monde; ce malaise provient de l'injustice, et il écrit pour que cette injustice cesse de la manière la plus acceptable à tous.

LA COMMISSION DES LIQUEURS

Le gouvernement provincial du Manitoba est assiégé de demandes pour la position des membres de la nouvelle commission des liqueurs. Une soixantaine ont posé leur candidature pour les trois positions à remplir.

Rien n'a transpiré au sujet de ceux qui seront nommés. L'hon. W.-R. Clubb est d'opinion que la Commission devrait se composer des meilleurs cerveaux du Manitoba. Il est opposé à la nomination de gens de l'extérieur, mais emploiera son influence à favoriser les meilleurs hommes possibles.

On mentionne avec persistance le nom de notre compatriote, M. H. Béliveau, qui, de l'avis de tous, est éminemment qualifié pour la position. Cette nomination serait évidemment très bien vue de tous les éléments de la population du Manitoba.

CHOSES DE FRANCE

COMPRENDRE LA FRANCE

Paris — Le problème le plus compliqué pour la France est de faire comprendre sa politique par l'étranger. C'est ce que le président Millerand a fait remarquer aux correspondants de journaux étrangers au banquet qu'ils lui ont offert.

"Dites à vos concitoyens", a dit le président, "que la prospérité et la paix universelles n'ont rien à craindre de la France républicaine. Le pire malheur qui puisse menacer la France serait d'être mal comprise".

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FRANCAISE

Paris — Au cours de l'assemblée générale de la Chambre syndicale de l'automobile, qui s'est tenue à Paris récemment, le président, M. de Dion, a fait les déclarations suivantes:

La prospérité de l'industrie automobile française s'accuse notamment par le chiffre des exportations pratiquées.

Ce chiffre ne dépassait guère 10 millions de francs en 1900; en 1903, il atteignait 100 millions; en 1910, il approchait de 160 millions; à la veille de la guerre, en 1913, il passait à 237 millions, ce qui permettait à la France de se classer en tête des nations exportatrices d'automobiles.

En 1920, l'automobile et les industries qui s'y rattachent fournirent un effort sans précédent, dont l'ampleur s'affirmait par plus d'un milliard d'exportations.

UN PROJET DE NEUTRALISATION DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN

Paris — Les nouvelles de Paris et de Londres laissent prévoir à Berlin un assez long délai avant que l'Allemagne soit admise aux conversations diplomatiques, d'autres problèmes venant au premier plan de la discussion.

M. Dernburg, ancien ministre démocrate, soulève dans le "Berliner Tageblatt" les questions de sécurité et de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations.

L'Allemagne, dit-il, doit assurer la sécurité de la France. Si elle réussit, par des propositions sincères, à dissiper la défiance de la France, un grand pas en avant sera fait et alors on pourra discuter.

M. Dernburg donne à entendre que le projet britannique de neutralisation de la rive gauche du Rhin lui paraît acceptable sous la forme suivante: plusieurs puissances neutres seraient chargées de surveiller le gouvernement dans cette région qui relèverait en même temps de la Société des nations, laquelle apporterait son autorité et fournirait le tribunal nécessaire en cas de conflit.

POUR L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Paris — MM. François-Marsal, sénateur, ancien ministre des Finances, et Landry, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre de la Marine, viennent d'être nommés vice-présidents de l'alliance nationale pour l'accroissement de la population française.

Cette association organise actuellement une pétition de toutes les ligues natalistes ou familiales pour que la loi d'encouragement national aux familles nombreuses, qui vient d'être votée par le Sénat, soit adoptée par la Chambre avant les grandes vacances.

UNE MISSION MAROCAINE EN FRANCE

Paris — Six notables industriels ou commerçants marocains, désignés par le maréchal Lyautey pour faire en France un voyage d'études, sont arrivés à Lille, où leur costume aux couleurs éclatantes a soulevé sur leur passage la curiosité.

Après avoir été reçue à la Chambre de Commerce, la délégation a visité la Bourse de Commerce et diverses usines.

Ces visiteurs, qui sont arrivés de Lyon, se rendront ensuite en Normandie, puis à Paris et à Bordeaux, où ils s'embarqueront pour le Maroc.

LE BANQUET DES OTAGES A LILLE

Paris — Un banquet a réuni comme chaque année à pareille époque, les notabilités qui furent retenues comme otages par les Allemands pendant la guerre. Ce banquet a eu lieu dans la chapelle désaffectée de la citadelle, chapelle qui servit de lieu de détention aux otages.

Au dessert, M. Morain, préfet du Nord, M. Martin-Mamy, secrétaire général de l'Amicale des otages lillois, M. Lyon, recteur de la Faculté et le général Hoprther, commandant la 1re région, ont prononcé des allocutions.

L'assemblée, avant de se séparer, a voté une motion félicitant chaleureusement le gouvernement de M. Poincaré de la politique suivie à l'égard de l'Allemagne.

UN CONTE PAR SEMAINE

LE PETIT MALADE

Le médecin, le chapeau à la main. — C'est ici, Madame, qu'il y a un petit malade?

Madame — C'est ici, docteur; entrez donc. Docteur, c'est pour mon petit garçon. Figurez-vous, ce pauvre mignon, je ne sais pas comment ça se fait, depuis ce matin tout le temps il tombe.

Le médecin — Il tombe!

Madame — Tout le temps; oui, docteur.

Le médecin — Par terre?

Madame — Par terre.

Le médecin — C'est étrange cela... Quel âge a-t-il?

Madame — 4 ans et demi.

Le médecin — Quand le diable y serait, on tient sur ses jambes à cet âge-là!... Et comment ça lui a-t-il pris?

Madame — Je n'y comprends rien, je vous le dis. Il était tres bien hier soir et il trottait comme un lapin à travers l'appartement. Ce matin, je vais pour le lever, comme j'ai l'habitude de le faire. Je lui enfile ses bas, je lui passe sa culotte et je le mets sur ses jambes. Pouf! il tombe!

Le médecin — Un faux pas, peut-être.

Madame — Attendez!... Je me précipite; je le relève... Pouf! il tombe une seconde fois. Etonnée, je le relève encore... Pouf! par terre! et comme ça sept ou huit fois de suite. Bref, docteur, je vous répète, je ne sais pas comment ça se fait, depuis ce matin, tout le temps il tombe.

Le médecin — Voilà qui tient du merveilleux... Je puis voir le petit malade?

Madame — Sans doute.

(Elle sort, puis reparait, tenant dans ses bras le gamin. Celui-ci arbore sur ses joues les couleurs d'une extravagante bonne santé. Il est vêtu d'un pantalon et d'une blouse lâche empesée de confitures séchées.)

Le médecin — Il est superbe, cet enfant-là!... Mettez-le à terre, je vous prie.

La mère obéit, l'enfant tombe.)

Le médecin — Encore une fois, s'il vous plait.

Madame — Encore.

(Troisième mise sur pieds, immédiatement suivie de chute du petit malade qui tombe tout le temps.)

Le médecin, rêveur — C'est inoui. (Au petit malade que soutient sa mère sous les bras.) Dis-moi, mon petit ami, tu as du bobo quelque part?

Toto — Non, Monsieur.

Le médecin — Tu n'as pas mal à la tête?

Toto — Non, Monsieur.

Le médecin — Cette nuit, tu as bien dormi?

Toto — Oui, Monsieur.

Le médecin — Et tu as appétit, ce matin? Mangerais-tu volontiers une petite sousoupe?

Toto — Oui, Monsieur.

Le médecin — Parfaitement. (Compétent.) C'est de la paralysie.

Madame — De la para!... Ah! Dieu!

(Elle lève les bras au ciel. L'enfant tombe.)

Le médecin — Hélas! oui, Madame, paralysie des membres inférieurs. D'ailleurs, vous allez voir vous-même que les chairs du petit malade sont frappées d'insensibilité absolue. (Tout en parlant, il s'est approché de l'enfant et il s'apprête à faire l'expérience indiquée, mais tout à coup): Ah! ça, mais... ah! ça, mais... ah! ça, mais... (Puis, éclatant): Hé! sapristi, Madame, qu'est-ce que vous venez de me chanter avec votre paralysie?

Madame — Mais, docteur...

Le médecin — Je le crois fichtre bien qu'il ne peut tenir sur ses pieds... Vous lui avez mis les deux jambes dans la même jambe de pantalon!

Georges COURTELINE.

MONSEIGNEUR TACHE, O.M.I.

De Montréal à Saint-Boniface — Auprès de Mgr Provencher — L'Ile-à-la-Crosse — Le lac Caribou — Athabaska

(Suite)

Le 24 juin 1845, après de touchants adieux à sa mère, qu'il n'espérait plus revoir sur terre, le Fr. Taché partait avec son compagnon. Le voyage était long. Environ 2,400 kilomètres séparent Montréal de Saint-Boniface. Aujourd'hui, l'express fait ce trajet en quarante-cinq ou cinquante heures. Mais, en 1845, il n'y avait pas de chemin de fer, pas même de route pour un véhicule quelconque. On se rendait à l'Ouest par eau, non point en bateau, mais en canot, sur les fleuves, les rivières et les lacs, qui se suivent ou qui sont assez rapprochés dans la région.

Pour passer d'une rivière dans l'autre ou bien traverser une bande de terre séparant un lac d'un fleuve, pour franchir une chute ou un rapide, il fallait porter le canot et les bagages. A cet effet, les voyageurs se servaient de *colliers*, sorte de harnais composé de bandes de cuir dont l'une s'appliquait au front, et deux autres, plus longues, retenaient le fardeau sur les épaules.

Ailleurs, les rapides étaient moins violents; le canot pouvait les franchir, mais à condition d'être allégé. Les voyageurs descendaient à terre; on déchargeait les bagages en tout ou en partie et on les portait. C'est ce qu'on appelait un *demi-portage*. Entre Montréal et Saint-Boniface il y avait 72 portages et presque autant de demi-portages.

Deux Soeurs Grises, de la Congrégation fondée à Montréal par la vénérable Mère d'Youville, se rendaient à Saint-Boniface. Elles montèrent avec les missionnaires sur le canot, dont l'équipage se composait d'un guide iroquois, Charlot, d'un pilote et de quatre rameurs canadiens-français, "tous rompus aux fatigues des voyages, doués de fort belles voix et sachant par coeur le répertoire des chansons canadiennes".

Après avoir quitté la rivière Ottawa, la frêle embarcation remonta son affluent, la Mattawa, puis s'engagea dans la rivière des Vases, si étroite qu'elle donne à peine passage au canot; les moustiques abondent dans cette région déserte et marécageuse.

Bientôt on pénétrait dans le lac Huron dont on longeait les bords. Toute la journée, les chants animaient les solitudes: aux cantiques succédaient les "chansons des joyeux avirons"; les missionnaires unissaient leur voix à celle des rameurs.

Aussitôt que l'on chante, écrit le Fr. Taché, il semble que la rapidité de la marche est doublée; on va beaucoup plus vite sans que les hommes s'aperçoivent de la fatigue.

Le 22 juillet, repos de quelques heures au Sault-Sainte-Marie. Le soir, le canot fait son entrée dans le lac Supérieur. La traversée est difficile à cause du vent qui souffle en tempête; on met treize jours à l'effectuer. Fréquemment, sur les bords, on voit des Sauteux, sauvages qui tirent leur nom du Saut-Sainte-Marie, où ils résidaient autrefois. Ils ont des cheveux d'ébène qu'ils laissent croître sans les couper, des traits assez réguliers, et ne diffèrent des blancs que par la couleur cuivrée de leur teint. Quand on passe près d'eux, ils s'approchent ordinairement, donnent une grosse poignée de main, accompagnée d'un salut à la française: *Bojou, bojou*, répètent-ils à l'envi. S'ils ont du poisson ou du gibier, ils les échangent contre de la poudre, des étoffes ou d'autres objets.

A l'extrémité du lac se trouve le dangereux passage de la Baie du Tonnerre; le canot s'y engagea le 28. A peine a-t-il fait quatre kilomètres qu'un vent furieux s'élève. L'embarcation, soulevée par d'énormes vagues, craque et semble à tout instant vouloir s'engloutir. Le guide la tient entre ses deux bras de fer pour l'empêcher de se disloquer. Un profond silence règne; d'ordinaire si gais, rameurs et passagers sont plongés dans une sombre tristesse. Le Fr. Taché entonne l'*Ave maris Stella*... Enfin, après quatre heures d'angoisses mortelles, les voyageurs, brisés de fatigue et d'émotion, mettent pied à terre, et font sans regret leurs adieux au lac Supérieur.

Les rivières de la Pluie et des Anglais sont remontées sans trop de difficultés. Le 15 août, le canot vogue sur les eaux tranquilles du lac des Bois, puis descend la redoutable rivière Winnipeg. Quelques demi-portages sont très fatigants; les mariniers s'épuisent en violents efforts pour haler l'embarcation. La voix émue du guide qui donne ses ordres, le bruit des vagues qui se brisent sur le rocher, le danger que court le canot suspendu par un fil au-dessus de l'abime, impressionnent péniblement. On préférerait les portages, si ce dernier mode n'était pas plus long.

Il faudrait avoir des coeurs de bronze, écrit le Fr. Taché, pour n'être pas touché de la misère de ces malheureux, et j'ai toujours vu avec peine la fatigue de nos hommes.

Le jeune religieux ne se contentait pas de plaindre le sort de ses compagnons; il les aidait dans les moments difficiles, se jetant comme eux dans l'eau, dans la boue, à travers les broussailles, les égayant de ses bons mots comme il les édifiait par sa piété.

Enfin, le 23 août, soixante-douzième et dernier portage. Les hommes rangent leurs colliers en se félicitant de n'avoir plus à s'en servir; le 24, on atteint l'embouchure de la Rivière-Rouge, qui se jette dans le lac Winnipeg (1). Soixante-deux jours s'étaient écoulés depuis le départ. Le lendemain, on débarquait à Saint-Boniface, village d'environ 600 habitants.

Prévenu de l'arrivée du canot, Mgr Provencher attendait sur les bords du fleuve. Les deux religieux se prosternèrent pour recevoir sa bénédiction, puis le P. Aubert déclina son nom et celui de son compagnon, Fr. Taché, sous-diacre.

— Sous-diacre, reprit vivement le prélat, mais ce sont des prêtres qu'il nous faut!

Et, jetant un regard furtif sur la physionomie juvénile du Frère, il lui échappa de dire:

— J'ai besoin d'hommes et on m'envoie un enfant!

Mgr Provencher reviendra bientôt de ses préventions. Il écrira à l'évêque de Québec: "Des Taché et des Laflèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte." Il prendra ce sous-diacre pour en faire un diacre, un prêtre, un évêque, et lui confier ce qu'il a de plus cher, l'administration de son diocèse.

Le prélat ordonna le jeune ecclésiastique diacre le dimanche qui suivit son arrivée (le 31 août 1845); 12 octobre suivant, il lui conféra le sacerdoce.

Le P. Taché passa l'hiver à l'évêché de Saint-Boniface, en compagnie de Mgr Provencher, du P. Aubert et de deux prêtres séculiers, MM. Laflèche et Belcourt. Ce dernier, établi depuis treize ans dans le pays, enseigna les langues sauvages aux nouveaux venus.

Au printemps de 1846, l'évêque de Saint-Boniface envoya M. Laflèche et le P. Taché à l'Ile-à-la-Crosse (2), station importante de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Trois ans auparavant, deux prêtres, MM. Thibault et Bourassa, y avaient séjourné quelque temps; ils avaient donné l'instruction chrétienne et le baptême à un certain nombre de sauvages de la tribu des Montagnais. Il s'agissait de fonder là une mission d'où l'on pourrait, plus tard, s'élancer à la conquête du Nord-Ouest.

Il y a environ 1,200 kilomètres de Saint-Boniface à l'Ile-à-la-Crosse. Cette distance fut franchie en deux mois et deux jours. Au moyen d'une *barge* (petite barque) prêtée par le gouverneur, les missionnaires traversèrent le lac Winnipeg, remontèrent plusieurs rivières, en descendirent d'autres et atteignirent le but de leur voyage le 9 septembre. Plusieurs centaines de sauvages étaient réunis autour du fort. Ils venaient y chercher les objets dont ils avaient besoin pour les grandes chasses d'hiver. Un certain nombre récitaient en français les prières que leur avait apprises M. Thibault. Tous manifestaient une grande joie en apprenant que les missionnaires allaient se fixer dans la région.

Bien que protestant, le chef du poste, M. Mackenzie, offrit pendant tout l'hiver l'hospitalité aux deux prêtres catholiques. A peine installés, M. Laflèche et le P. Taché se mirent à étudier le montagnais et le cris, langues des tribus sauvages du voisinage. Ils avaient pour professeur un aveugle, métis cris, qui possédait très bien la langue montagnaise, mais qui ne savait pas un mot de français, d'où des difficultés incroyables pour se faire comprendre.

Le cris n'est pas une langue très difficile, observait le P. Taché, mais le montagnais, quant à la prononciation, surpasse tout ce que j'avais imaginé de difficultés de ce genre... M. Laflèche m'exprimait ces jours derniers la crainte de se déraciner la luette, tant il faut que la pauvre langue fasse de contorsions dans la bouche... Néanmoins, nous ne nous décourageons pas; avec le temps et la persévérance, nous réussirons, je l'espère...

En dédommagement de ces difficultés, les Montagnais sont de très bons sauvages, qui désirent s'instruire et qui ont une très grande facilité. Deux de ceux qui sont ici n'ont passé que huit jours avec M. Thibault, l'été dernier, et en ce court espace de temps ils ont appris toutes les prières nécessaires à la récitation du chapelet, et cela en français, quoiqu'ils ne sachent pas cette langue (3).

Au printemps, tandis que M. Laflèche, d'une santé délicate, restait à l'Ile-à-la-Crosse, le P. Taché entreprit une course apostolique dans le Nord. Il commença par acheter des chiens.

Les chiens, dit-il, sont les bêtes de somme du pays, au moins dans les voyages de long cours. Il y a bien des boeufs et des chevaux pour travailler auprès des forts; mais comme il n'y a point de routes tracées pour aller au loin, il devient nécessaire de recourir à l'emploi des chiens. Ces derniers marchent facilement dans les pistes des raquettes; ils sont recommandables d'ailleurs par la vigueur avec laquelle ils résistent à un travail qui n'a pas l'air proportionné à leurs forces. Un autre avantage, c'est qu'il suffit de les soigner une fois par jour. Des chiens peuvent même marcher pendant deux ou trois jours sans prendre la moindre nourriture et sans en paraitre sensiblement incommodés.

Les chiens s'attellent à la suite les uns des autres, toujours dans le même ordre suivant la manière dont on les a dressés, car un chien peut être excellent devant et ne valoir rien derrière. Les harnais sont des traits de cuir. On ne les guide point au moyen de rênes comme les chevaux, mais par d'énergiques expressions: Hue! Dia! Certains chiens sont si bien dressés qu'au moyen de trois ou quatre mots on les conduit où l'on veut avec la plus grande facilité!

Les raquettes aux pieds, escorté d'une traîne à chiens peu vaillante, mais dont il avait dû se contenter à cause de son dénuement, le jeune Oblat se rendit d'abord au lac Vert, à 120 kilomètres environ de l'Ile-à-la-Crosse; il y baptisa un vieux chef cris malade. Quatre jours plus tard, il partit pour le lac Caribou, situé au nord-est de l'Ile-à-la-Crosse, à 400 kilomètres par le chemin d'hiver, à plus de 500 par celui d'été. Le mauvais état de son équipe le contraignit à faire presque tout ce trajet à pied.

Une marche pénible de onze jours l'amène, le 25 mars, sur les bords de ce lac qu'aucun missionnaire n'avait visité avant lui. Accueilli cordialement par le personnel du fort et par les sauvages, il constata, au bout de deux mois de séjour, que les Montagnais semblaient tous vouloir de la religion tandis que les Cris paraissaient indifférents.

Après six semaines passées auprès de M. Laflèche, le P. Taché part de nouveau, en canot, avec deux sauvages et un jeune métis qui doit servir sa messe. Cette fois, il se dirige vers le lac Athabaska, situé à plus de 500 kilomètres au Nord-Ouest. Il côtoie d'abord le lac de l'Ile-à-la-Crosse, remonte la rivière Creuse aux bords enchanteurs, puis traverse le lac Clair, ainsi nommé à cause de la limpidité de ses eaux; traverse le lac des Oeufs, où nichent d'innombrables volatiles, et remonte la rivière la Loche où se trouve le célèbre portage du même nom; enfin, par la rivière Athabaska il arrive au fleuve Mackenzie et au lac Athabaska, le 2 septembre, après quatorze jours de navigation et de marche. Nul prêtre catholique n'était encore venu là. Aussi, ce fut avec émotion qu'il y célébra la première messe, le 5 septembre.

Sur les bords du lac Athabaska et de la grande rivière du même nom habitent de nombreux Montagnais et quelques Cris (environ 1,200 âmes). Ils me firent un accueil auquel j'étais loin de m'attendre et qui prouvait leurs bonnes dispositions. "Voilà notre frère! répétaient-ils; depuis longtemps nous te désirons, prends-nous en pitié et enseigne-nous à devenir bons."

Le jour ne suffisant pas, il fallut consacrer une grande partie de la nuit à l'instruction des sauvages. Après un mois passé au milieu d'eux, le missionnaire en baptisa 194 et donna le nom de *Nativité* à la nouvelle station.

Le 15 octobre, il était de retour à l'Ile-à-la-Crosse, où M. Laflèche avait organisé la station, instruisant et baptisant les sauvages, construisant une *maison-omnibus* dont les diverses pièces servaient de chapelle, de dortoir, de cuisine, de réfectoire et de parloir.

Les murs et le toit de cette maison étaient formés de troncs d'arbres accumulés les uns sur les autres; il fallut la *bousiller*, c'est-à-dire garnir les interstices avec une pâte composée de foin et de terre mouillée. Les deux missionnaires se mirent gaiement à l'oeuvre. Le travail achevé, ils s'aperçurent que l'air extérieur entrait violemment par la cheminée, empêchant la fumée de sortir.

Après quinze jours de souffrances, écrit le P. Taché, nous étions sur le point d'être métamorphosés en jambons, ce qui nous décida à construire une autre cheminée.

Pendant les deux années suivantes, les missionnaires, secondés par le P. Faraud, élargirent le cercle de leur apostolat. Le P. Taché visita de nouveau les sauvages du lac Caribou et ceux du lac Athabaska. Il eut beaucoup à souffrir dans ces longues excursions: l'isolement, le froid et la faim furent souvent son partage; il écrivait à sa mère qu'il avait dû plusieurs fois "remplacer le diner par un gros noeud fait à sa ceinture".

(A suivre)

(1) Le lac Winnipeg a 100 lieues de long et 40 dans sa plus grande largeur; ses eaux, comme son nom l'indique, sont sales et peu agréables au goût; elles le doivent à la Rivière-Rouge, dont les eaux boueuses et presque noires forment contraste avec son nom, qui lui a été donné à cause des combats sanglants que les sauvages Sioux et Sauteux se livraient jadis sur ses bords.

(2) L'Ile-à-la-Crosse est une butte de sable d'environ une lieue de circuit: elle n'a jamais été habitée; mais il parait que les premiers voyageurs civilisés qui la visitèrent, y ayant rencontré des sauvages qui jouaient à la crosse, donnèrent ce nom au lac et à l'île.

(3) Lettre du P. Taché à sa mère, 6 janvier 1847.

Elle guérira un rhume — Les rhumes sont l'affliction la plus commune de l'humanité et négligés, ils peuvent amener de sérieuses complications. L'Huile Electrique du Dr Thomas fera disparaitre l'inflammation des passages des bronches rapidement et complètement; elle les fortifiera contre une attaque subséquente. En faisant cesser l'inflammation, elle arrêtera la toux, parce qu'elle supprime l'irritation dans la gorge.

Les coupures et les meurtrissures disparaissent — Lorsque vous souffrez de coupures, crevasses, meurtrissures, foulures, maladie de la gorge et de la poitrine ou tout autre mal semblable, servez-vous de l'Huile Electrique du Dr Thomas. Sa puissance cicatrisante est bien connue de tous. Une bouteille d'Huile Electrique du Dr Thomas devrait se trouver dans toute pharmacie de famille, prête à servir en cas de besoin.

NOUVEAU MOZART

Un événement musical sensationnel aura lieu en octobre prochain à Tourcoing. La ville a, en effet, obtenu par contrat la première audition en France du déjà célèbre oratorio, l'*Enfance de saint Jean-Baptiste*, dont l'auteur est un enfant de onze ans et demi, Rota Ronaldi, né le 3 décembre 1911.

Un journaliste parisien, M. Paul Beghin, a rendu visite à Tourcoing à M. Charles Wattinne, musicien de talent, lequel lui a fourni des renseignements sur l'oeuvre du jeune Rota Rinaldi.

—Rota Rinaldi est-il vraiment un nouveau Mozart, comme le déclarent vos confrères italiens?

—Je n'oserais l'affirmer, me dit M. Wattinn. Il me parait trop jeune encore pour qu'on puisse ainsi préjuger de son avenir. En tout cas, c'est un enfant de génie, un vrai prodige.

Mon attention avait été attirée sur lui par un entrefilet paru dans les journaux il y a quelques semaines. On y lisait:

"Devant une assemblée de musiciens, de critiques, de professeurs, vient d'avoir lieu, dans une des salles de l'Institut des aveugles à Milan, l'audition d'un oratorio composé par un enfant de moins de douze ans. Cet oratorio, l'*Enfance de saint Jean-Baptiste*, est une oeuvre d'une inspiration sublime, traitée selon toutes les règles de la technique."

Sans perdre de temps, désirant assurer à Tourcoing la primeur d'une audition sensationnelle, j'écrivis à l'Institut des aveugles de Milan. C'est la mère du petit Rota Rinaldi qui me répondit elle-même. Voici la belle lettre que je reçus, écrite en français:

"Mon garçon n'appartient à aucune institution musicale: il va tout simplement à l'école comme tous les enfants de son âge. L'année passée, il a suivi les cours de haute composition au conservatoire, parmi les jeunes gens au-dessus de vingt ans. Mais comme il apprenait trop et trop vite, soucieuse de le voir grandir en un parfait équilibre d'esprit, je l'ai retiré de ce milieu musical et renvoyé à l'école.

"Cette interruption ne l'a pas empêché d'achever cet oratorio qu'il avait commencé dans les vacances d'automne (à dix ans et demi) et de faire sa partition petit à petit dans le cours de l'hiver, tout seul, sans aide ni conseils, sans autre guide que son ingénue et sincère inspiration intérieure. La Société des concerts d'ici, enchantée de cette musique, s'est chargée d'en préparer et soigner l'exécution, qui a eu lieu, comme vous le savez, le 22 avril pour la première fois et qui a été répétée ensuite avec un succes toujours grandissant.

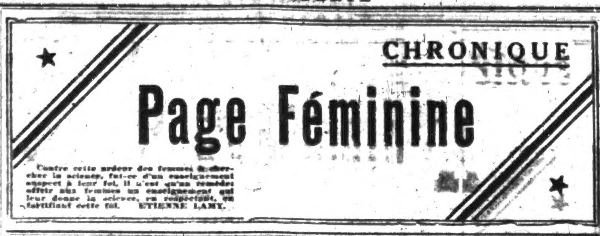
"La perspective d'une audition en France, à Tourcoing, me séduit beaucoup, d'autant plus que je vous vois animé des meilleures intentions. Mon enfant pourrait très bien diriger quelques répétitions (comme il l'a fait ici), ce qui est sa plus grande joie, mais ne croyez-vous pas préférable qu'il ne dirige pas l'audition même, car il me semble que cela pourrait diminuer le mérite de l'imposition de sa personne, dont le charme de l'âge forcerait le succès?

"En attendant je vous envoie une copie du texte qui est très beau pour que vous vous fassiez une idée; je joins une petite photo de mon *nino* (petit) et quelques articles des journaux parmi les très nombreux qui ont parlé de l'oratorio.

"Malheureusement, je suis veuve depuis cet été, veuve du plus parfait des hommes, et c'est justement dans la profonde tristesse de notre deuil que peut-être cet enfant a trouvé les sources les plus tendres de ses chants. Je suis seule avec ce fils d'exception."

Vous ai-je dit que l'oratorio de *saint Jean-Baptiste* était composé de quatre parties, qu'il comprenait un prologue, des intermèdes d'orchestre, des choeurs d'anges, d'hommes, de foule; que le gazouillement des oiseaux, le murmure des arbres y étaient rendus d'admirable façon? Le livret, composé d'après les vers de Silvie Pagani, est en ce moment entre les mains d'un traducteur. Nous comptons commencer les répétitions prochainement.

Malgré le conseil de la mère du petit Rota Rinaldi, j'ai l'intention, conclut M. Charles Wattine, de lui laisser la direction de l'audition. Voyez-vous ce petit gamin de onze ans diriger un orchestre de trois cents exécutants? Est-ce que l'annonce seule de cette manifestation ne constituerait pas un événement? Si, en outre, l'oeuvre, comme je le crois, tient du génie, Tourcoing aura eu le grand honneur de l'avoir fait connaître en France.



Ce que j'en pense

Décidément, je n'y comprends rien à certaines oeuvres littéraires et musicales de notre temps. Est-ce faute d'étude de ma part? D'aucuns le prétendent. Quoi qu'il en soit, l'idée même de m'initier à ce genre novateur me répugne. Depuis quelque temps surtout, je ne sais quel mauvais sort me poursuit, mais je ne saurais ouvrir une revue, ou contenter mon envie de faire connaissance avec un nouvel auteur, sans qu'ils ne m'offrent presque infailliblement des absurdités qui me font malgré moi les mettre de côté l'un et l'autre.

J'y trouve des expressions baroques, enchevêtrées, dépourvues de toute élégance, ou des descriptions crues, répétées à chaque page sous mille formes différentes, à faire bondir le coeur, quand ce ne sont pas des flèches lancées à nos croyances religieuses. Pourquoi donc tout ce labeur apporté à déflorer notre langue, à dépouiller le style de ses qualités essentielles? Pourquoi surtout tant de complaisance à mettre à nu une âme imbue de pensées malsaines et de bas instincts? "C'est le monde dans sa réalité", assure-t-on. Il est joli, le monde!... Et de celui qui en étalera d'une façon raffinée toutes les honteuses misères, l'on dira: "Voilà un beau talent, il fera son chemin!..." Cette voie où il s'est engagé, pourtant, pourrait bien lui faire éprouver, comme à tant d'autres avant lui, les sanctions rigoureuses de l'Index... à moins, toutefois, qu'éreinté par l'effort d'un premier roman, son étoile ne pâlisse aussitôt...

Pourquoi écrire, si ce n'est pour produire beau et bon?

Et maintenant, parlons un peu de la musique moderne. Sans vouloir parler du "rag" et du jazz", se donne-t-on assez de peine, mon Dieu, pour créer des galimatias qui ne veulent pas dire grand'chose, n'ont de caractéristique que leur étrangeté, et qui, cependant, font sensation ici et là! Si le compositeur n'est là pour mettre au courant de son inspiration les artistes qui exécutent son oeuvre, m'est avis que ceux-ci n'y comprendront goutte.

Sans les avoir connus jamais, l'on peut toujours s'entendre avec un Beethoven, un Chopin, un Mozart, un Schumann et bien d'autres... Ce sont des génies clairs, je dirais. L'état de leur âme respective se livre dans chacune de leurs compositions. Et que nous les écoutions ou que nous les interprétions, avec eux nous sommes graves ou légers, tristes ou gais, calmes ou emportés, et sous la pression de leur inspiration, nous rions, chantons ou pleurons... longtemps après que le dernier accord s'est tu.

Voilà de quoi ne peuvent se vanter, je pense, quelques-uns de ces jeunes talents vers lesquels je me sens si peu portée. Il me faut vraiment me faire violence pour leur attribuer autant de mérite que de prétention.

... Y a-t-il lieu de s'étonner de cette évolution des esprits, à cette époque où l'on voit trouble par tout l'univers? Est-il encore permis d'être simple, sincère, d'émettre ses goûts, d'être soi, quoi?

Une maîtresse de musique ne me disait-elle pas, récemment, avoir reçu instruction du bureau des examinateurs de je ne sais plus quel Conservatoire, que ses élèves auraient à passer leurs examens entièrement au son mécanique et ennuyeux du métronome... A ce compte-là, l'enfant aura sûrement une technique parfaite, mais où sera son âme? Il en étouffera tous les élans, comme tous les caprices permis; les mots "diminuendo" et "rallentendo" n'auront évidemment plus de sens pour lui, autrement il manquerait de mesure... Qu'est-ce qu'on inventera encore pour détruire la personnalité d'un chacun?

Oh! je n'ignore pas que l'énoncé de ces données à moi me vaudra le tolle des connaisseurs en pareilles matières... Ils me sauront gré au moins de l'héroïque aveu de mon incompétence.

JACQUELINE des ERABLES.

SAINT-ADOLPHE

Du 26 au 30 juillet il y aura, au couvent de Saint-Adolphe, une retraite fermée dirigée par le R. P. Gauthier, S. J., du Collège de Saint-Boniface.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur nom avant le 20 juillet. Les frais de la retraite sont fixés à $5.00.

RECETTES

Gâteau de pommes de terre au chocolat

Prenez le quart d'une tasse de graisse, une tasse de sucre, le jaune de deux oeufs, une tasse de pommes de terre pelées, chaudes, une cuillerée à thé de cannelle, et une cuillerée à thé de muscade, du sel, les blancs de deux oeufs, bien battus, deux carrés de chocolat râpé, une tasse et demie de farine sassée avec trois cuillerées à thé de poudre à pâte, une demi-tasse de lait. Mettez la graisse et le sucre en crème, ajoutez les pommes de terre, le chocolat, la farine, et combinez les autres ingrédients comme à l'ordinaire.

Soupe au lait et au fromage

Prenez trois tasses de lait, une cuillerée à table et demie de farine, une tasse de fromage râpé, du sel et du poivre au goût, le huitième d'une cuillerée à thé de feuilles de céleri pulvérisées. Epaississez le lait avec une pâte faite d'un peu de lait froid brassé avec de la farine, et brassez le tout pour bien mêler; ajoutez du lait chaud et laissez cuire jusqu'à épaississement. Juste avant de servir, ajoutez le fromage râpé, le sel et les assaisonnements.

* * *

Omelette au fromage

Prenez une tasse de miettes de pain sec, une chopine de lait, une cuil'erée à thé d'eau chaude, deux oeufs, battus légers, le quart d'une cuillerée à thé de sel, une tasse de fromage râpé, une cuillerée à table de beurre fondu. Faites tremper les miettes de pain dans le lait, — auquel vous aurez ajouté le soda dissous dans l'eau chaude. Ajoutez les oeufs, le sel, le cayenne, le fromage râpé et le beurre fondu. Tournez sur un vaisseau graissé et mettez au four très chaud. Servez dès que c'est soulevé et doré.

* * *

Riz à l'italienne

Prenez une tasse de riz, deux cuillerées à table de beurre, deux tasses de tomates, une cuillerée à thé de sel, une demi-tasse de fromage râpé, quatre cuillerées à table de piment vert haché.

Faites cuire le riz dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit amolli. Faites fondre le beurre dans le poêlon, ajoutez les piments verts et faites sauter cinq minutes. Ajoutez le riz, les tomates et le sel. Cuisez jusqu'à ce que les tomates soient à point. Ajoutez le fromage râpé et continuez jusqu'à ce que ce fromage soit bien fondu. Servez aussitôt après.

* * *

Salade aux pommes de terre sucrées

Coupez en dés des pommes de terre sucrées, ayant bouilli; répandez dessus de la cannelle et mêlez avec une mayonnaise contenant plus de sucre que d'habitude. Servez sur des feuilles de laitue et garnissez de piment rouge sucré, ou de noix, en petits morceaux, ou des deux mêlés.

Pour conserver la pureté du teint

Pour conserver la pureté de votre teint:

Mettez quelques gouttes de teinture de benjoin dans l'eau tiède de vos ablutions.

N'appliquez aucune matière qui empêche la libre respiration de la peau.

Evitez la constipation, ne mangez pas de mets épicés; le café, le vin pur et les alcools sont les pires ennemis du teint.

L'air vif, le soleil, le grand froid, une atmosphère surchauffée, le manque d'aération, la fumée du tabac, les veillées sont à redouter par dessus toutes choses.

Sortez avec un voile léger sur la figure.

Le sommeil amène une heureuse détente des muscles de la face et, en calmant le sang, entretient la fraîcheur de la peau. Il est bon de dormir sur le dos avec légère inclination du côté droit et, lorsque le temps le permet, laisser les fenêtres ouvertes sans cependant que l'air arrive directement sur vous.

L'eau de son est excellente pour laver le visage et les mains, on peut y ajouter 3 ou 4 gouttes d'ammoniaque par pinte d'eau. En été, on peut se laver avec l'eau extraite des concombres, mais sans sel; ou encore avec une infusion de cerfeuil.

PETITS CONSEILS

Pour "raccommoder" les oeufs

Voici un moyen fort simple d'empêcher un oeuf fêlé de se vider dans l'eau bouillante. Il suffit, au moment de le cuire, de bien frotter la coque avec un citron coupé sur la partie fendue et un peu au delà, car la fente s'allonge toujours à la chaleur.

Vous pouvez ensuite sans crainte plonger l'oeuf dans l'eau bouillante, en évitant, bien entendu, de provoquer de nouvelles fêlures en le laissant tomber dans la casserole. Pour cela le mieux est de poser l'oeuf sur une cuiller et de le descendre ainsi doucement au fond de la casserole. La fente ne s'élargit pas et il ne s'écoule aucune partie de l'oeuf qui reste absolument lisse et intact.

* * *

Plumes défrisées

Les plumes de chapeaux défrisées par la neige, la pluie et l'humidité, se refrisent toutes seules si on les tient, avec précaution pour ne pas les griller, au-dessus d'un réchaud allumé.

L'EVANGILE

VIIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

S. Luc 16, 1-9

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples cette parabole: Un homme riche avait un économe et celui-ci fut accusé devant lui d'avoir dissipé ses biens. Il l'appela et lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de toi? Rends compte de ton administration: car désormais tu ne pourras plus gérer mes biens. Alors l'économe dit en lui-même: Que ferai-je puisque mon maître me retire la gestion de ses biens? Travailler la terre, je n'en ai pas la force, et j'ai honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, lorsqu'on m'aura ôté mon emploi, il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons. Ayant donc fait appeler chacun des débiteurs de son maître, il disait au premier: Combien dois-tu à mon maître? Il répondit: Cent barils d'huile. L'économe lui dit: Prends ton obligation, assieds-toi vite, et écris cinquante. Ensuite il dit à un autre: Et toi combien dois-tu? Il répondit: Cent mesures de froment. Il lui dit: Prends ton obligation, et écris quatre-vingts. Et le maître loua l'économe infidèle d'avoir agi habilement; car les enfants du siècle sont plus habiles entre eux que les enfants de la lumière. Moi aussi je vous dis: *Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, afin que, lorsque vous quitterez la vie, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.*

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 12 juillet — Saint Jean Gualbert, abbé. ✠ 1073.

Vendredi, 13 — Saint Anaclet, pape et maryr, 1er siècle.

Samedi, 14 — Saint Bonaventure, évêque, confesseur et docteur, 1221-1274.

Dimanche, 15 — Huitième dimanche après la Pentecôte. — Saint Henri, confesseur, 972-1024.

Lundi, 16 — Notre-Dame du Mont Carmel, 1251.

Mardi, 17 — Saint Alexis, confesseur, 5e siècle.

Mercredi, 18 — Saint Camille de Lellis, confesseur, 1550-1614.

VIIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

L'*épitre* de ce dimanche nous rappelle notre filiation divine, et l'*évangile* nous dit, sous forme de parabole, les devoirs qui en découlent pour nous.

Nous sommes les enfants de Dieu, puisque nous pouvons dire en toute vérité: Notre Père (*Ep.*). Dieu nous a donné la vie (*Or.*), aussi devons-nous vivre selon sa volonté (*Id*).

Comme ce riche propriétaire, en effet, qui avant de donner sa part d'héritage à son fils, veut mettre à l'épreuve sa capacité administrative, en lui confiant des choses de peu de valeur, Dieu, avant de faire de nous ses héritiers dans le ciel, a voulu éprouver notre fidélité en nous donnant la gestion sur terre des biens d'ordre temporel et spirituel. Mais, comme l'économe dont parle Jésus, nous avons été infidèles en dissipant par le péché les richesses et les talents dont Dieu nous avait confié le dépôt.

Il faut donc maintenant que, rivalisant de zèle avec les enfants du siècle, les fils de la lumière imitent la prévoyance de cet intendant sans probité qui, avec les biens de son maître, s'est préparé des amis qui l'accueilleront aux jours mauvais. Utilisant ce que Dieu nous a donné, faisons donc le bien et, spécialement par nos aumônes, assurons-nous le témoignage que les pauvres rendront à leurs bienfaiteurs au moment où tous auront à rendre compte au divin juge de leur administration.

RETRAITE FERMEE POUR INSTITUTRICES

Du 16 au 20 juillet, aura lieu à l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface, une retraite fermée pour les institutrices. Elle commencera le lundi soir à 8 heures et se terminera le vendredi matin. Celles qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse à la Rde Mère Supérieure le plus tôt possible et d'apporter leur nécessaire de toilette.

Prix de la pension: $5.

ATTENTION!

A propos de sports, au risque de déplaire à certains, que l'on me permette de faire une remarque et de jeter *un cri d'alarme*: il est grand temps.

Attention! attention à ces parties de sport organisées le dimanche; c'est là évidemment une ruse du démon.

Avant peu, ces amusements donneront la mort aux offices de l'après-midi ou de la soirée; le sport passera facilement bien avant le bon Dieu.

Avant peu, si on n'y prend garde et si on n'y porte remède, pour aller au loin rencontrer une équipe on ne se gênera nullement pour manquer la messe: le *baseball* avant le devoir du chrétien.

Ces récréations, je le crains fort, telles qu'elles sont organisées, maintenant, ne tarderont pas à nuire, même dans nos campagnes, à notre beau dimanche canadien, encore bien compris et bien sanctifié, au moins dans l'ensemble de notre province.

L'Eglise donc ne s'oppose pas à la joie, au plaisir: encore faut-il que ces amusements ne s'opposent en rien à la loi de Dieu.

Retraite pour hommes

Une deuxième retraite fermée pour hommes aura lieu à l'hôtellerie du monastère de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert du 27 au 31 juillet, sous la direction du R. P. Onésime Lacouture, S. J. Prière à ceux qui désirent y prendre part de lui faire parvenir leur nom au Collège de Saint-Boniface. Téléphone: N 1495. La retraite commencera le vendredi soir et se terminera le mardi matin.

ELECTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES

L'élection des commissaires d'écoles aura lieu cette année le lundi, 16 juillet. Qu'on veuille en prendre bonne note dans toutes nos paroisses. Pas besoin d'insister sur l'importance du choix des commissaires. Qu'en chaque paroisse l'on prenne ses mesures à temps et que l'on soit au bureau de votation le 16 juillet, si élection il y a.

A la Maison Provinciale

Du 11 au 15 août il y aura à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, à Saint-Boniface, une retraite fermée pour jeunes filles. Elle sera dirigée par le R. P. Onésime Lacouture, S.J.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur nom à la Rde Soeur Supérieure avant le 1er août. Prix de la pension: $5.00.



Le silo idéal

Inutile de rappeler la nécessité du silo sur nos fermes. Notre grande culture ne nous paie plus. Le guéret d'été a fait banqueroute; il nous faut des animaux, et surtout la vache à lait. Avec les animaux il faut des pâturages de trèfle d'odeur, ce sont les meilleurs, pour l'été, et il faut bien une provision pour l'hiver. Le foin, le mil, par exemple, ne répondra pas à nos besoins, puisqu'il ne nous donnera pas plus d'une tonne ou d'une tonne et demie à l'acre. L'avoine coupée verte, il faut bien en faire pour détruire la folle avoine. Mais ce fourrage coûte très cher; nos terres nettoyées nous paieront beaucoup plus en grain. Les trèfles, la luzerne, quels beaux revenus on en a! Personne ne devrait s'en passer puisqu'en fertilisant notre terrain ils nourrissent nos animaux. Mais il faut en plus l'ensilage. Pour cela il faut le silo idéal, et je le décris.

Creusez la terre à une profondeur de cinq à six pieds, largeur de douze à quinze pieds, et la longueur selon le besoin. Ce sera une belle fosse que vous mettrez en ligne avec l'allée dont vous vous servez pour soigner vos bêtes. De votre porte d'étable laissez une distance suffisante pour faire un passage de l'étable au silo avec une pente douce jusqu'à la profondeur du silo. La porte cintrée dans votre silo sera donc éloignée de 15 à 20 pieds de l'étable. Cette fosse ainsi creusée, vous pourriez vous en servir, mais ce ne serait pas le silo idéal. Pour avoir la perfection, recouvrez les côtés d'un béton de 4 ou 5 pouces, ayant soin de faire reposer ce mur sur une base assez solide. Puis vous continuerez ce mur à 6, 7 ou 8 pieds au-dessus de la surface de la terre. Vous aurez donc ainsi une profondeur de 10 à 15 pieds. Le béton étant bien séché, enlevez vos planches et remettez autour de la partie supérieure de votre silo la terre de votre creusage.

Vous pourriez bien utiliser votre silo sans faire un fond en béton; mais, disent quelques-uns, la terre est toute imbibée du jus de l'ensilage... Et quelle boue! Vous pourriez bien vous servir de quelques planches pour faire un passage convenable, mais il est préférable de faire un fond en béton bien uni. Voici la manière de le faire:

Il vaut mieux le faire indépendamment des murs. Pour cela vous n'avez qu'à mettre une planche d'un pouce tout autour de votre silo. Placez votre béton et vous aurez un pavé indépendant des dérangements que peuvent subir les murs. Il est nécessaire que votre pavé ne soit pas horizontal. Pour laisser le jus se retirer, faites votre pavé à une égale hauteur près d'un des grands côtés et les deux extrémités, et de ces points donnez à votre béton une déclivité vers le centre du second grand côté. Laissez là une ouverture par où passera le trop plein d'humidité.

Si vous craignez que votre terre n'imbibe pas toute cette eau, creusez un petit puits dans les environs et vous pourrez retirer l'excédent du jus de votre ensilage.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA RECOLTE VA BIEN PARTOUT

On escompte une moisson hâtive dans l'Ouest

A cause de l'uniformité de la pluie tombée récemment, l'aspect des récoltes est meilleur dans les provinces des prairies, lit-on dans le rapport publié par l'exécutif ferroviaire national. Si ces conditions continuent durant toute la saison d'été la récolte sera faite de bonne heure. Résumant les conditions de chaque province le rapport accuse ce qui suit:

"Les conditions dans le Manitoba, excepté quelques districts où il est besoin de pluie, sont satisfaisantes et promettent de bonnes récoltes de blé. L'avoine et le lin croissent bien, sous un temps favorable. De toutes les parties de la Saskatchewan les rapports sont très satisfaisants. De bonnes pluies ont produit des résultats favorables dans tous les districts et ont enrayé la menace de la sauterelle. Aucun dommage de conséquence n'a été produit par les dernières tempêtes. Les rapports de l'Alberta sont optimistes, les plantations sont bien poussées et selon les cultivateurs la récolte sera bonne. Toutes les conditions de la température ont été favorables à la croissance des récoltes. Il n'y a eu aucun dommage.

Les récoltes de blé sont florissantes dans certaines fermes de l'Alberta central et du nord. De splendides conditions de température ont eu un effet favorable. La prochaine récolte sera hâtive.

Les fermiers ne sont nullement inquiets quant à la pousse trop rapide du grain, car il est d'une très bonne couleur et pousse rapidement. Dans certains endroits le blé s'élève jusqu'à trente pouces et donne toutes les conditions d'une récolte monstre. De grosses pluies on été rapportées, ces jours derniers, alors que dans d'autres secteurs on rapporte une pluie continuelle.

La Banque de Montréal a publié son troisième rapport de la saison sur l'état des récoltes au Canada. Nous le résumons:

"Les nouvelles concernant l'état des récoltes pour tout le Canada sont bonnes et particulièrement en ce qui concerne les provinces de l'Ouest. De presque toutes les régions des prairies, on rapporte que pendant la première période qui est toujours critique, l'humidité a été suffisante pour les céréales. Les conditions météréologiques sont généralement bonnes. Les perspectives sont bonnes dans tout le Manitoba et la Saskatchewan tandis qu'en Alberta elles sont meilleures que depuis plusieurs années. Dans le Québec et les provinces maritimes les récoltes sont en retard, mais présentement elles croissent rapidement. Dans l'Ontario le beau temps qui a favorisé la croissance a plus que compensé le retard du printemps; le blé d'automne commence déjà à épier et l'on a l'assurance d'une récolte de bonne moyenne. En Colombie britannique les récoltes, les vergers et les pâturages sont en bonne condition.

"Dans la province de Québec les semailles ont été terminées et quoique les céréales soient en retard elles ont bonne apparence. L'herbe croît rapidement et les perspectives sont bonnes pour la récolte du foin. On rapporte que les pâturages sont partout en excellente condition."

NOUVELLES AGRICOLES

PREPARATIONS POUR LE TRANSPORT DE LA PROCHAINE RECOLTE

Montréal — Le Chemin de fer National du Canada a pratiquement terminé tous les préparatifs pour le transport de la grosse récolte attendue de l'Ouest. Les officiers du chemin de fer, après avoir fait une étude complète de la situation, ont pris des mesures importantes et prévu tous les détails.

Depuis le mois de mai, le Canadien National a envoyé dans l'Ouest tous les wagons disponibles et les a assemblés au divers centres de chargement. Vers le 15 août, époque où l'on estime que commencera le premier mouvement du grain, le Canadien National aura dans l'Ouest suffisamment de wagons pour recevoir l'immense récolte espérée.

LA GRELE FAIT DES DOMMAGES DANS LA SASKATCHEWAN

Régina — On rapporte trois sérieux orages de grêle et des pluies torrentielles dans plusieurs districts du centre et du sud de la Saskatchewan.

De terribles orages de grêle ont eu lieu à Pangman, Corinne et Craig, faisant des dommages considérables mais qui n'ont pas encore été exactement déterminés.

L'un des pires orages électriques qui se soient jamais vus a passé sur les districts d'Estevan, Carlyle, Lampman et Arcola, inondant les champs et causant des dommages à la récolte.

Régina — Régina et le district ont eu une autre bonne grosse pluie le 3 juillet. On ne signale de grêle à cette occasion dans aucune partie du district. Cependant on a reçu une réclamation pour perte par la grêle datant de la semaine précédente de 3 milles au sud de la ville. Les agents d'assurance inclinent à croire que les dommages ne seront pas considérables, bien qu'ils ne seront pas en mesure de fournir un estimé avant quelques jours.

ON PEUT SAUVER LES CEREALES ET LES FOURRAGES "MOISIS"

Fidèles à la tradition léguée par leur maître, qui rendit tant d'éminents services à l'agriculture, les savants de l'Institut Pasteur poursuivent inlassablement leurs recherches dans le domaine agricole.

On sait quelles pertes considérables entraîne la maladie du "moisi", qui chaque année atteint tant de céréales et de fourrages engrangés.

Après avoir isolé le champignon microscopique qui détermine cette moisissure spéciale, M. Brocq-Rousseu a recherché, dans une série d'expériences faites à l'Institut Pasteur, le moyen de le détruire.

Il a constaté que les cultures de ce champignon, le "streptothrix Dassonvillei", étaient détruites par la chaleur.

Le germe de la maladie disparaît radicalement dès que grains ou fourrages atteints de moisissure ont été brassés dans un courant d'air dont la température peut varier de 50 à 55 degrés.

Cette température ne modifie en rien la valeur alimentaire des fourrages et des grains.

Il reste à mettre au point un ou des appareils permettant d'effectuer rapidement ce travail. On peut cependant, sans attendre, réaliser cette stérilisation par des moyens de fortune. Dès qu'un outillage existera, nombre d'agriculteurs, dont les récoltes sont fréquemment atteintes, auront intérêt à utiliser cette méthode à titre préventif.

UN CAS D'EMPOISONNEMENT PAR DU LAIT DE CHEVRE

Il y a quelques mois, un certain nombre de personnes habitant Cagliari avaient été victimes d'un début d'empoisonnement qui apparut assez mystérieux au médecin appelé à les soigner. Après une enquête serrée, il fut reconnu, sans doute possible, qu'il fallait incriminer le lait de chèvre que ces personnes avaient bu, et qui contenait des traces de résine d'euphorbes, plantes toxiques pour les hommes, mais inoffensives pour les animaux.

Les espèces d'euphorbes sont assez nombreuses; il en existe dans tous les pays; mais en général, le bestiaux les laissent de côté. Cependant, quand les animaux ont bien faim, que les euphorbes sont vertes, tandis que les autres herbes des pâturages sont desséchées, les chèvres se laissent tenter et absorbent une certaine quantité de ces plantes, qui ne leur sont d'ailleurs aucunement nuisibles. Seulement, les principes toxiques des euphorbes se retrouvent dans le lait, et quand ils sont suffisamment abondants, peuvent occasionner à l'homme qui se nourrit du lait des accidents sérieux.

Le phénomène n'est pas unique, et on sait parfaitement que l'ingestion d'escargots qui ont mangé des feuilles de vigne sulfatées, ou de moules qui ont été collées contre le bordage de cuivre des navires peut entraîner la mort de ceux qui s'en nourrissent.

A PROPOS DE LA TRANSPLANTATION DES ARBRES

Certains observateurs conseillent de tenir compte de l'orientation des arbres quand il s'agit de les transplanter. Voici une nouvelle recette pour bien réussir cette opération; elle est donnée par la "Nature" (3 mars), à la suite d'expériences réussies par un savant hindou.

Il suffit, paraît-il, d'arroser les arbres avec de l'eau chloroformée avant de les déplacer. Au jardin zoologique de Calcutta, le professeur déplante et déplace de temps à autre deux sujets, toujours les mêmes, qui seraient morts depuis longtemps si on ne prenait la précaution de les anesthésier avant leur déplacement.

LE MARCHE

9 JUILLET 1923

Bouvillons—
Excellents .... $7.25 à $7.75
Bons .... $6.00 à $7.00
Moyens .... $5.00 à $5.50
Ordinaires .... $4.00 à $4.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $5.00 à $5.25
Bons .... $3.75 à $4.75

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $4.25—$4.75
Bons .... $3.00—$4.00

Boeufs—
Bons .... $3.50—$4.00
Moyens .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $1.50—$2.25

Taureaux—
De choix .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $1.75—$2.25

Taures de boucherie—
De choix .... $6.75 à $7.25
Assez bonnes .... $5.00—$6.50

Taures à engraisser—
De choix .... $3.50—$4.00
Bonnes .... $2.50—$3.00

Veaux—
De choix .... $7.00—$8.00
Ordinaires .... $2.00—$4.00
Bons .... $5.00—$6.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $4.50—$5.00
Bonnes .... $3.25—$4.25
Ordinaires .... $2.75—$3.00
Pour conserves .... $1.00—$2.25

Moutons et agneaux—
Moutons ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux bons .... $10.00—$12.00
Agneaux ordinaires .... $6.00—$9.00
Moutons bons .... $5.00—$7.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix $9.18½
Porc épais $8.35
Lourds $7.35
Très lourds $6.35
Porc d'étal $8.35
Légers $8.35
Inférieurs .... $4.35—$5.35
Truies No 1 .... $6.35
Truies No 2 .... $5.35
Verrats $3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et les oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .29½ à $ .30

Oeufs—
Absolument frais pondus. Prix du fermier .... $ .15 à $ .16

Pommes de terre—
Lot de 10 minots. Le min. $ .50 à $ .60

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½
Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½
Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½
Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½

Alimentation—
Son. La tonne $23.00
Gru. La tonne $25.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $20.00
Mil. No 2 .... $18.00
"Red Top" No 1 .... $17.00
"Red Top" No 2 .... $15.00
Terre haute No 1 .... $14.00
Terre haute No 2 .... $12.00

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 9 juillet 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Graine	Mardi 3 juil.	Merc. 4 juil.	Jeudi 5 juil.	Vendi. 6 juil.	Sam'di 7 juil.	Lundi 9 juil.
Blé No. 1 Nord	1.11⅜	1.12⅛	1.11⅜	1.12⅜	1.12	1.12
2 Nord	1.09⅞	1.10⅝	1.10⅛	1.11⅛	1.10⅞	1.10⅞
3 Nord	1.06	1.06⅝	1.06⅛	1.06⅞	1.06⅛	1.06
Avoine 2 CW	.46⅛	.46⅞	.46⅝	.46⅞	.46⅜	.46⅝
3 CW	.44⅛	.45⅛	.44⅛	.44⅝	.44⅝	.44⅜
Orge 3 CW	.52	.52⅜	.51⅝	.51⅜	.51⅝	.51
4 CW	.48⅜	.49⅝	.48⅛	.48⅜	.48⅝	.48
Lin 1 NW	2.21⅛	2.28⅛	2.27½	2.31½	2.30½	2.29⅝
2 CW	2.17⅝	2.24⅛	2.23	2.27	2.25⅜	2.25⅜
Seigle 2 CW	.63	.63¼	.63⅛	.64⅝	.65⅛	.65⅝
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.10½	1.11⅜	1.10⅝	1.11⅜	1.11	1.11
Avoine 2 CW	.45⅞	.46	.45¾	.46	.45¾	.42¾
Orge 3 CW	.51	.51⅜	.50⅝	.50⅜	.50⅝	.50
Lin 1 NW	2.19⅝	2.26½	2.25	2.29	2.27½	2.28⅝
Seigle 2 CW	.62	.62½	.62⅛	.63⅜	.64½	.64⅝
Options						
Blé Juillet	1.11⅛	1.12⅛	1.11⅜	1.12⅜	1.12	1.12
Octobre	1.02⅜	1.02⅜	1.01⅜	1.02⅜	1.02½	1.03½
Avoine Juillet	.46	.46⅝	.46⅞	.46⅝	.46⅝	.45½
Octobre	.41⅛	.41⅜	.40⅞	.41⅛	.40⅞	.41
Orge Juillet	.52⅜	.52⅛	.51⅝	.51⅜	.51⅝	.51
Octobre	.51⅜	.52⅛	.51⅜	.51⅜	.51½	.51
Lin Juillet	2.20⅝	2.27⅛	2.26	2.30	2.28⅜	2.29⅝
Octobre	1.99	2.00⅜	1.98⅛	2.02	2.00⅛	1.99⅝
Seigle Juillet	.63	.63½	.63⅛	.64⅛	.65⅛	.65⅝

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.

COLLEGE MATHIEU DE GRAVELBOURG

Le groupe français de l'Ouest occupe une situation toute spéciale et providentielle aux avant-postes de la race dans ce pays. Ses luttes, ses succès et ses échecs sont ceux du Canada français tout entier. En vertu de l'esprit de solidarité qui doit animer les membres épars d'une même famille, nos compatriotes se doivent à eux-mêmes et à leur nationalité de maintenir et de faire progresser les oeuvres nationales, essentielles à leur survivance et à leur expansion ethnique dans ces immenses plaines de l'Ouest canadien.

Or, parmi toutes les oeuvres de salut national et de préservation religieuse, essentielles à la conservation de notre langue et de notre foi, il faut mentionner particulièrement le Collège Mathieu, — le collège français de toute la Saskatchewan, établi à Gravelbourg. Par ses perspectives de magnifiques promesses et ses garanties de brillant avenir, le Collège Mathieu de Gravelbourg assurera le progrès de la culture classique et française, une haute éducation catholique et nationale, dans cette province. Le Collège Mathieu assurera parmi nous, de concert avec nos organisations paroissiales et nos oeuvres de bonne presse, la conservation du parler ancestral, du verbe des aïeux, de la belle langue française, qui fut la langue des découvreurs, des colonisateurs et des premiers missionnaires de ces régions, — de cette belle et noble langue maternelle, qui a répandu, de l'Atlantique au Pacifique, les bienfaits de la civilisation et du christianisme.

Nos évêques et notre dévoué clergé en général ont manifesté une bienveillance et une sympathie toute paternelle pour ce collège, qui fera de notre jeunesse une élite distinguée, instruite, disciplinée et active, et fera de nos Franco-Canadiens des hommes vraiment supérieurs.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, daignait écrire, il y a quelques mois, au sujet de la mission de ce collège, objet de sa constante sollicitude: "Le but de ce collège, c'est de sauvegarder notre belle langue, de promouvoir le bien de notre chère Eglise, c'est de donner aux enfants de nos compatriotes une éducation qui fera d'eux non seulement des hommes instruits, mais encore des hommes vertueux, une éducation qui les armera pour la lutte, les rendra vraiment épris de leur liberté, fièrement jaloux de leurs droits et en état de les défendre, une éducation qui leur permettra de faire aimer et respecter la race française et la religion catholique."

Pour le développement et l'accroissement de cette oeuvre primordiale de survivance française et de progrès national, nous faisons aujourd'hui appel à nos 42,000 compatriotes de toute la Saskatchewan, — prêtres et laïques, d'orienter la jeunesse studieuse et excellente vers le Collège Mathieu, établi à Gravelbourg, — d'accroître le nombre des collégiens, de collaborer opportunément au recrutement d'élèves pour cette institution d'enseignement secondaire et supérieure. Grâce à l'effective sympathie de la population française de toute la Saskatchewan et aux suprêmes bénédictions de nos pasteurs, ce collège sera en effet, selon le mot si obligeant et si réconfortant de S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, ce collège sera en effet un "centre de haute culture intellectuelle et scientifique, un foyer intense de rayonnement chrétien, d'orthodoxie catholique, de fierté nationale, une forteresse inexpugnable de notre mentalité française et de notre sainte religion".

Ajoutons que votre "mot d'ordre" soit dorénavant: "Envoyons chaque année un contingent toujours croissant d'élèves au Collège Mathieu de Gravelbourg, orientons chaque année l'élite de notre jeunesse studieuse et vertueuse vers l'unique collège français de la Saskatchewan".

La marche est-elle favorable à la digestion?

Pour mieux digérer, doit-on se promener après les repas?

L'opinion généralement accréditée est nettement affirmative sur ce point: en sortant de table, il faut prendre de l'exercice, se dégourdir les jambes.

Or, cette opinion consacre une grossière erreur, ni plus ni moins.

Il est, en effet, démontré aujourd'hui d'une façon irréfutable, par des expériences rigoureusement scientifiques, que l'exercice qui suit les repas, non seulement ne favorise pas le travail de l'estomac, mais qu'il l'entrave au contraire.

Et cette notion du repas nécessaire à la fin du repas, du repos salutaire, à la digestion stomacale, paraît acceptée du public avec quelque réticence, tant est fortement ancrée chez lui la notion du contraire.

Il est aussi difficile de faire admettre une vérité que de déraciner un préjugé.

Ne sait-on pas d'ailleurs qu'on traite par le repos au lit, dans la position allongée, bon nombre d'affections de l'estomac, de dyspepsies nerveuses ou autres?

C'est donc une contre-vérité de conseiller la marche après manger, de la conseiller surtout à qui se plaint déjà de l'estomac et souffre de digestions lentes et pénibles: le repos, la chaise longue, voilà ce qu'il faut recommander.

Un missionnaire du Manitoba raconte son histoire

Ce qu'ont fait pour lui les Pilules de Dodd

Elles l'ont soulagé du rhumatisme et de la névralgie après qu'il en a eu souffert pendant dix ans.

South Junction, Man., 9 juillet (Spécial) — "Je fus pris de rhumatisme et de névralgie il y a 10 ou 12 ans. Au bout de 6 ans je devins sérieusement malade et dus abandonner mon travail. Je suivis pendant quelque temps un traitement spécial, avec peu ou pas de profit. Je pris différentes sortes de médecines, soit internes, soit externes. Je commençai à prendre les pilules pour les rognons Dodd et les trouvai excellentes. Leur emploi m'a procuré beaucoup d'encouragement et de soulagement. Les pilules Dodd sont un remède merveilleux dans ce cas. Je les recommande à mes nombreux amis et voisins." Cette déclaration est faite par le Rév. Severt Olsen — bien connu et hautement respecté dans l'endroit.

Les pilules pour les rognons Dodd soulageront les douleurs des rognons sous n'importe quelle forme.

EN PROVINCE

DUNREA

Le 10 juin, après la grand'messe, il y eut un rendez-vous général à la salle paroissiale où, comme c'était annoncé, notre harmonium allait être tiré au sort. La cérémonie ne fut pas longue. Le dernier billet vendu, on procéda à un mélange scrupuleux. Quand tous les billets furent mêlés à la satisfaction du public, la petite Marie Carney s'avança et sortit le numéro gagnant. La chance voulut que l'honneur de posséder l'harmonium revint à M. G. Touriac, de Dunrea, qui avait acheté le numéro 151.

Maintenant que tout est fini, nous disons un merci cordial à tous ceux qui ont bien voulu encourager notre rafle. Tous n'ont pas pu gagner l'harmonium, — c'était prévu dans le programme, — mais tous ont fait une aumône et ont droit à notre reconnaissance.

Nous remercions aussi toutes les demoiselles de la paroisse qui se sont généreusement imposées la tâche de vendre des billets.

Bien que M. J. Touriac ne soit pas du tout musicien et que sa demeure n'ait pas non plus l'air d'un château, il s'estime très heureux d'être le propriétaire de l'harmonium. S'il ne peut s'asseoir au clavier pour jouer des airs joyeux, il se propose du moins d'en tirer profit et de l'offrir en vente. A sa place, qui n'en ferait pas autant?

ISLE-DES-CHENES

Dernièrement, nous avons eu une belle surprise à l'école de l'Ile des Chênes. Il n'y a que notre bon Monsieur le Curé pour trouver des récompenses nouveau genre comme encouragement dans nos études. Aussi est-il très populaire parmi notre gent écolière. Une séance de Radio, c'est tout à fait moderne...

A l'ouverture de la classe, notre dévoué Père arrive pour faire un petit examen. Il sait nous encourager en nous promettant une séance de radio, s'il est satisfait de nos progrès depuis sa dernière visite.

En avant, les élèves!... Gare aux erreurs!... C'est une émulation générale dans les deux classes. On veut à tout prix l'entendre, ce radio... C'est d'abord la grammaire, cette revêche, qui est prise d'assaut... Au tableau noir: nuage de poudre de craie; les problèmes, ces fameux problèmes, sont finalement vaincus. Midi sonne, il sonne aussi notre victoire... Monsieur le Curé s'est montré hautement satisfait de nos progrès dans l'étude, de notre tenue... mais passons, pour ne pas blesser notre humilité...

La séance de radio est alors fixée à midi et demi. Personne n'arrive en retard. Les petits garçons se font un plaisir d'aider à poser les fils; même le drapeau anglais, au haut de sa perche, prête son concours.

Ces bons messieurs de Winnipeg nous font entendre tour à tour: chants, musique, annonces, etc. Quelle agréable récréation!

Grand merci à Monsieur le Curé qui, malgré ses multiples occupations, s'intéresse tant aux écoles de sa paroisse: nous, les plus petits de son troupeau, sommes ses privilégiés.

RAPHAEL.

LA BROQUERIE

M. Chassé et sa famille, autrefois de Mariapolis, vient d'acheter la ferme de M. Marcien Martel, au prix de $1,200. M. Chassé a aussi fait l'acquisition d'un troupeau de 16 bonnes vaches à lait. C'est vous dire qu'il désire se livrer sérieusement à l'industrie laitière.

Bienvenue et succès à nos nouveaux colons. Espérons que d'autres suivront bientôt.

* * *

A louer ou à vendre: une belle demi-section de terre à culture mixte, dont le rendement en foin de très bonne qualité est de 10 à 12 chars annuellement. Un ruisseau traverse la propriété. La ferme est clôturée et bâtie. Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

Amédée CLEROUX,
La Broquerie, Man.

OAK LAKE

M. Amédée Vachon, ce bon patriote chrétien, a bien voulu nous faire goûter des agapes fraternelles et nationales le 24 juin dernier, jour de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. Il a su organiser et rallier les nôtres, un peu épars, du Lac des Chênes, comme une famille, dans notre district, afin de commémorer le passé et rappeler le souvenir aux jeunes des douces jouissances de nos ancêtres, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. En cette circonstance, il a eu le souvenir délicat de son ami M. l'abbé J.-E. Derome, notre ancien curé, aujourd'hui au Portage la Prairie. A la réception de cette aimable invitation qui a fait plaisir à tous les Canadiens français, aussi bien qu'aux autres nationalités. M. l'abbé Derome a vite répondu à cet appel patriotique, et ayant changé de chaire avec M. le curé Steben, nous avons eu le plaisir de l'avoir au milieu de nous. Nous sommes redevables à notre curé pour cette marque de courtoisie.

Donc, nous voilà sur le lieu du théâtre, au Lac des Chênes, sur le terrain gracieusement offert par M. Anderson. Après un repas champêtre, à l'ombre des chênes, ce bel emblème de force, préparé par les dames de la paroisse et présidé par Mme Vachon, dont le savoir-faire n'est plus à publier, il y eut courses pour enfants, pour jeunes gens, chansons patriotiques, musique, histoires et légendes par les anciens, tels que les Leblanc, les Carpentier, les Masson, les Vachon, etc., etc. Car il ne faut pas oublier que la belle petite paroisse de Saint-Athanase du Lac des Chênes contient des noms historiques. M. l'abbé Derome, dans son histoire de notre paroisse, encore inédite, nous parle du mariage d'un M. Fecteau, du temps du premier évêque de Québec, Mgr Laval, où l'on trouve un M. Vachon agissant comme notaire.

Avant de se quitter, Monsieur le Curé fut invité par Monsieur le Président à adresser la parole. Comme toujours, il sut intéresser l'auditoire. Il nous fit l'histoire de saint Jean-Baptiste, donné comme patron à tous les Canadiens français en quelque lieu qu'ils se trouvent, par un Bref de S. S. Pie X, à la demande de Son. Em. le Cardinal Bégin, archevêque de Québec. Puis il entra dans le vif du patriotisme en donnant des conseils pratiques aux jeunes gens. Il les encouragea et les supplia même de rester chez eux avec leurs parents et de travailler ensemble dans la paix et l'harmonie ce sol arrosé par les sueurs et souvent par le sang de nos ancêtres. Voilà le vrai patriotisme et le salut de notre vitalité fortifié par la religion et notre belle langue française, qui complète toute éducation classique par excellence.

Après ce réconfortant entretien, M. Vachon, président et organisateur de cette fête intime, remercia en termes émus, — car il était fier de son succès si bien mérité, — les enfants, les jeunes gens et les vieillards, et demanda à l'assistance de présenter un vote de remerciements à notre ancien curé, M. Derome, patriote lui aussi, par trois hourrahs. Tous répondirent chaleureusement à l'appel de Monsieur le Président. Après quoi on se sépara avec espoir de se réunir en 1924 et en balbutiant gaiement l'hymne national, "O Canada".

Nos félicitations bien cordiales aux bons amis d'Oak Lake, et disons-leur: Au revoir.

TEMOIN OCULAIRE.

SOMERSET

Notre équipe de balle au camp a remporté le premier prix de cent piastres à notre pique-nique et cent piastres au Rock Lake. Nous avons trois lanceurs: MM. J. Penman, Clément Boyer et Isidore Lafrenière. M. Georges Sicotte est gobeur.

* * *

Mlles Germaine et Fabiola Rocan, de l'Académie Saint-Joseph, sont en vacances chez leurs parents.

* * *

Sont partis pour Winnipeg en auto, dimanche dernier: M. l'abbé G. Poitras, MM. Jos. Labossière, P. Boyer, Alex. Labossière et Bernier Larrivée, Mmes P. Boyer et Alex. Labossière.

Mme P. Boyer et Alex. Labossière, Mlles Yvette et Mechtilde Boyer et Gisèle Labossière.

* * *

Sont allés en auto, mercredi, à Brandon: MM. D. Girouard, Jos. Rondeau, Louis Laporte et leurs familles.

SAINT-LEON

Les élèves du couvent ont eu de très beaux prix. Une médaille d'argent, donnée par Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau à l'élève la plus méritante pour le français, a été gagnée par Mlle Estelle Boyer.

FEU M. JOSEPH-GASTON LEGRAND

St-Boniface

HOPITAL DE SAINT-BONIFACE

Le 26 juin, à la salle de réception de l'Orphelinat, a eu lieu la collation des diplômes à 19 gardes-malades parvenues avec succès au terme de leurs trois années d'études à l'hôpital de Saint-Boniface.

La cérémonie fut présidée par S. G. Mgr l'Archevêque. Le docteur James McKenty agissait comme président. Des allocutions et discours furent prononcés par ce dernier, par M. le maire R.-J. Swain, par M. l'abbé Ernest Brodeur et par Monseigneur. Un joli programme musical fut exécuté. MM. R.-M. Cawley et M.-A. McFadyen se firent entendre en de jolis chants vocaux et eurent les honneurs du rappel.

De superbes gerbes de fleurs furent présentées à chaque graduée après la collation des médailles et des diplômes.

RETOUR DE MONTREAL

Nous saluons avec plaisir le retour au milieu de nous de M. l'abbé Sylvio Caron, qui nous arrive de Montréal où il était allé passer quelques semaines dans sa famille. M. l'abbé Caron est tout à fait remis maintenant et pourra se livrer de nouveau au ministère.

FEU M. J.-M.-B. DESOURDIS

Nous apprenons la mort de M. Jean-Marie-Berchmans Désourdis, survenue à Half-Way, Michigan. Ses deux soeurs, Mmes Philias Trudeau et Lucien Trudeau, étaient à son chevet. Le défunt avait vécu à Saint-Boniface jusqu'à il y a quatre ans. Il avait été longtemps huissier à la cathédrale. Les funérailles eurent lieu à Saint-Boniface le 25 juin. Lui survivent: sa veuve, son vieux père, deux frères et deux soeurs.

Victime d'une explosion de gazoline

Un jeune garçon de Norwood, Arnold Hall, âgé de 15 ans, a été victime d'un terrible accident, lundi soir. Une explosion de gazoline s'est produite sur le canot automobile où il se trouvait avec son père et deux amis près du pont de Norwood. Le corps du malheureux a été affreusement mutilé et rendu méconnaissable par les brûlures.

En villégiature

M. le Dr Laurendeau et Mme Laurendeau nous quittaient aujourd'hui pour aller passer quelques jours sur leur île à Kenora, Ont., où le docteur a plusieurs maisons d'été.

STE-ANNE DES CHENES

Grand pique-nique à Sainte-Anne des Chênes, samedi, le 21 juillet, au profit des oeuvres paroissiales. Amusements variés. Rafraîchissements, repas servis sur le terrain, etc. Paroissiens de Sainte-Anne et amis du voisinage seront cordialement bienvenus.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancée), le vendredi 27 juillet 1923**, des soumissions pour la construction de tunnels en béton, aux casernes de Fort Osborne, Winnipeg, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour des tunnels en béton pour les tuyaux, Winnipeg, Man."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et de l'architecte résident, ministère des Travaux publics, édifice de la douane, Winnipeg, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
R.-C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 juillet 1923.

AU POLE NORD EN AEROPLANE

Amundsen renonce à son projet, qui est repris par un lieutenant français

Londres — On mande de Christiania au "Times" que l'amiral commandant la flotte norvégienne a publié un communiqué annonçant que Roald Amundsen vient de renoncer à survoler le Pôle Nord.

Cette décision a été portée à la connaissance du gouvernement norvégien par M. Léon Amundsen, frère de l'explorateur, qui avait reçu de Noorvik, dans l'Alaska, le télégramme suivant:

"Le vol d'essai qui a été effectué le 11 juin a donné des résultats qui ne sont nullement satisfaisants. Je regrette d'être obligé de renoncer à mon projet de vol au-dessus du Pôle Nord.

"Signé: Roald AMUNDSEN."

Le communiqué officiel de l'amiral ajoute que le "Farm", qui devait prêter son concours à l'explorateur polaire, a reçu l'ordre de rentrer à Finmarken.

L'explorateur annoncerait, d'autre part, une lettre explicative.

L'appareil d'Amundsen est endommagé

On mande de Nome à l'"Aftenposten" de Christiania que l'aéroplane d'Amundsen a été endommagé au cours de vols d'essais. Amundsen revient aux Etats-Unis sur le schooner "Holmes".

Le vapeur "Eidshorm", ayant à bord l'expédition Hammer, est passé au large de Lodingen sans relâcher.

Les raisons d'Amundsen

On télégraphie de Seattle:

Ces temps derniers, la température a été relativement élevée dans la partie septentrionale de l'Alaska et du Canada, de sorte que les champs de glace du pôle arctique dégagent d'épais et dangereux brouillards sous l'influence de la chaleur. Il doit en être ainsi dans toute la région circumpolaire. On croit que c'est à cause de cela que le capitaine Amundsen a dû renoncer à sa tentative de survoler le pôle.

Un Français va reprendre le projet d'Amundsen

Paris — Amundsen, l'explorateur norvégien, a renoncé à atteindre le pôle Nord en avion, son appareil ne lui ayant pas donné satisfaction aux essais.

Or, depuis de longs mois, un officier français préparait une expédition polaire arctique par la voie des airs. Devant la tentative du grand Norvégien, le Français s'était effacé, attendant le résultat de l'expédition d'Amundsen. A l'heure actuelle, où le capitaine Amundsen renonce à son vol transarctique, les travaux français vont reprendre immédiatement leur essor. Un grave accident d'hélicoptère avait immobilisé l'aviateur, chef de l'expédition, pendant plusieurs mois.

Il va se remettre à ses préparatifs, et, dès maintenant, on peut prévoir l'organisation prochaine d'une expédition d'aviateurs français vers le pôle arctique.

Le projet du lieutenant français de Payer

C'est le lieutenant de Payer qui se propose de reprendre le projet d'atteindre le pôle Nord en aéroplane.

La mission de Payer partirait l'été prochain et établirait son quartier général à la baie de la Vierge, dans l'île des Danois, au nord du Spitzberg. Cette région, à proximité de l'Europe septentrionale, serait d'un accès relativement facile, ce qui rendrait aisé le transport du matériel.

En outre, la baie de la Vierge, située sur le 80e degré de latitude Nord, n'est guère qu'à 1,150 kilomètres du pôle, ce qui représente une distance totale à parcourir, pour l'aller et le retour, de 2,300 kilomètres, soit moins de vingt heures, avec un avion même fort peu rapide. Remarquons que le cap Barrow, d'où devait partir Amundsen, est à plus de 2,000 kilomètres du pôle.

Enfin, le voyage ne serait pas tenté à l'aide d'un seul appareil. Quatre biplans seraient amenés à la baie de la Vierge; l'expédition serait faite par deux d'entre eux, qui resteraient en liaison constate par T. S. F., et les deux autres avions se tiendraient prêts à partir à tout appel.

Le général Gouraud à l'ordre du jour

Paris — Le ministre de la guerre et des pensions vient de citer à l'ordre de l'armée le général Gouraud, pour les brillants services que ce dernier a rendus à la France en Syrie. Voici le texte de la citation:

Le général Gouraud, membre du conseil supérieur de la guerre;

Après avoir joué un rôle de premier plan pendant la guerre, sur le front français, en Orient et aux Dardanelles, a été chargé des fonctions délicates de commandant en chef de l'armée du Levant et de haut commissaire de la République française en Syrie-Cilicie. N'a cessé dans l'exercice d'une mission particulièrement difficile de faire preuve des plus hautes qualités militaires et civiles, en défendant avec une inlassable énergie le pays confié à sa garde, en assurant à celui-ci l'ordre et la sécurité, en contribuant à l'établissement de son régime constitutionnel et administratif.

Par ses éminents services, a ajouté à ses titres glorieux de soldat et de chef ceux de pacificateur et d'organisateur de la Syrie.

LA FRANCE PAIE POUR L'ALLEMAGNE

L'occupation lui a coûté jusqu'ici 111,255,000,000 de francs

Paris — A la fin de la présente année, la France aura payé 111,255,000,000 de francs pour l'Allemagne qui ne paye pas ses réparations, d'après des statistiques compilées par le député Eymond, dans un rapport sur les estimés du budget, que la chambre discute en ce moment.

Au commencement de l'année, dit le rapport, la France a dépensé 97,740,000,000 de francs et a été créditée par la commission des réparations de 1,780,000,000 de marks d'or. Tous ont été absorbés par le coût de l'armée pour des consignations de charbon supplémentaire. Non seulement la France n'a rien reçu comme réparations, mais encore elle est endettée de plus de 63,000,000 de marks d'or sur les chiffres ci-dessus mentionnés. L'achèvement de l'oeuvre de restauration dans la région dévastée a nécessité une dépense de 44,000,000,000 de francs et, en vue de la nature problématique des futurs paiements de l'Allemagne, elle devra prélever dix milliards de francs pour les dépenses de l'année courante, qui représentent un total de 13,500,000,000.



— Tu me disais que j'aimais ton amie, c'est aller trop vite! Ensuite, on peut surmonter un sentiment naissant s'il est déraisonnable.

— Tu avances... et tu recules.

— Ni l'un ni l'autre... Pendant quinze jours je reste sur mes positions.

— Triste position que l'incertitude! dit Odile.

— Sais-tu que tu parais disposer de ton amie?... Connais-tu ses sentiments à mon égard?

— Non, certainement! Mais je ne vois pas pourquoi tu ne lui plairais pas aussi bien qu'à Mlle de Cantecor.

Landry savait pertinemment à quoi s'en tenir, et il n'était pas homme à douter de son succès.

Après ton départ, Odile se demanda, avec tristesse, quel serait le résultat d'un conflit d'idées quel serait le resultat d'un conflit d'idées qu'elle trouvait absurde, et qu'elle eût, elle, si facilement tranché.

Jamais, dans leurs entretiens particuliers, Paula n'avait laissé transpirer son espoir devant Odile, mais Mlle de Sainte-Luce ne se bornait pas à aimer son frère, elle l'admirait et pensait avec raison qu'il saurait toujours plaire quand il le voudrait.

Ce même dimanche, en revenant de l'Eglise, Paula trouva dans sa chambre une lettre de son oncle qui lui disait:

"Mes affaires m'appellent mercredi à Tours; j'en profiterai pour aller passer une journée chez mon vieil ami le curé de Villé, et sur la demande de tes parents, je conviendrai avec toi du jour où ton père devra venir te chercher. Nous ne pensons ni les uns ni les autres qu'il est opportun de prolonger ton séjour à Sainte-Luce."

Il n'avait pas répondu à la lettre enthousiaste de Paula, sinon par une simple carte postale. Elle se réjouit en méditant la conversation qu'elle aurait avec lui. Il avait accueilli avec un sourire un peu moqueur les idées de sa nièce sur un bonheur imprécis, mais dépassant de beaucoup les horizons de la maison paternelle, et il verrait que les ailes, dont elle lui parlait, l'avaient bien emportée vers des réalités brillantes.

Elle revoyait dans son souvenir le moindre geste de Landry, son expression en la regardant. La veille encore, au milieu des succès de Paula, il la suivait des yeux malgré sa cour à Mlle de Cantecor, malgré ses devoirs de maître de maison auxquels il paraissait se donner sans distraction. Ce souvenir effaçait les impressions contraires que Paula avait eues pendant la soirée.

Elle rêvait si profondément qu'elle n'entendit pas Odile entrer dans sa chambre.

— J'ai frappé et encore frappé, lui dit Mlle de Sainte-Luce; si j'ai ouvert la porte, c'était pour me convaincre que vous étiez descendue. Pas du tout! Vous êtes plongée dans de telles réflexions que vous n'entendez rien.

— Vous avez l'air bien joyeux! dit Paula gaiement.

— C'est fait! je suis fiancée, ou plutôt je le serai demain. Landry ira aujourd'hui au Vivier et causera avec Mme de Montrey.

Paula félicita chaudement Odile, qui revit dans les yeux de son amie une expression de joie intense.

— Monsieur votre frère a su mettre de côté ses idées pour vous soutenir? dit Paula.

Odile eut envie de lui répondre:

"Vous pensez comme moi? Vous croyez que sa sympathie pour vous a été l'instrument indirect de mon bonheur?"

Mais elle se contint et parla de ses fiançailles.

— Quand serez-vous officiellement, Odile?

— Demain ou après-demain.. Quel ennui d'avoir tant de monde chez soi! J'aurais voulu me fiancer dans l'intimité, sans bruit, sans cérémonie. Excepté vous, Paula, je crois bien que, mariée, je n'inviterai jamais personne à venir chez moi. Vous avez reçu des nouvelles de vos parents?

— Oui, et de mon oncle! qui passera la journée de jeudi chez le curé de Villé; il m'indiquera le jour choisi par mon père pour venir me chercher.

— Comment, vous chercher, Paula! Vous m'avez promis de rester un mois.

— Mes parents parlaient de quinze jours... les voici presque passés.

Elle avait tant vécu par la pensée, par le sentiment, par l'observation! elle s'étonnait qu'un temps si court eût développé ses idées et probablement décidé de sa vie.

— Nous verrons! reprit Odile. En atendant, nous allons demain sur les coteaux visiter les ruines de Mighy; nous y retrouvons à peu près tous nos voisins.

— Les Cantecor y seront-ils?

— Mlle de Cantecor sûrement! L'idée de cette réunion lui appartient. Redoutez-vous une nouvelle discussion avec elle?

— Au contraire! Je suis de force à défendre mes idées et moi-même.

Cependant elle eût désiré rester à Sainte-Luce, mais, avant tout, elle ne voulait pas avoir l'air de craindre Mlle de Cantecor, étant bien résolue à lui tenir tête si elle se sentait ataquée.

Mais Isabelle avait changé de tactique; elle ne fit d'abord aucun cattention à Paula, qui lui rendit cette indifférence dédaigneuse.

La réunion était nombreuse, comme l'avait annoncé Odile, et M. Devalencey entoura Mlle Gerbert de soins assez ostensibles pour que personne ne conservât de doutes sur ses desseins.

Il lui demanda, en hésitant, si M. et Mme Gerbert viendraient bientôt à Sainte-Luce.

— Mon père seul viendra me chercher, répondit Paula, peut-être dans trois ou quatre jours.

— Je serai excessivement heureux de le connaître, mademoiselle.

La jeune fille, redoutant des ouvertures qui l'eussent embarrassée, se rapprocha d'Odile et s'avança avec elle vers le centre des ruines.

Ces débris d'un château ancien n'avaient rien de remarquable; il fallait suppléer par l'imagination à l'absence de ruines pittoresques, mais le site était joli et reportait Paula vers Candes, vers la maison qu'elle aimait et qui la verrait peut-être revenir fiancée.

— Comme on a raison, Odile, de dire que le paysage, connu depuis son enfance, vous tient au coeur! s'écria-t-elle. Je me crois presque chez moi, ici!

Landry s'était approché de sa soeur.

— Singulière idée de choisir un lieu aussi insignifiant comme but de promenade! dit-il en regardant Paula du haut de sa tête.

"Surtout, se dit Paula mentalement, quand M. Devalencey est là."

— Insignifiant! dit-elle. Avec cette belle lumière, ce beau fleuve? Si les ruines n'existent pas, du moins nous savons que des âmes, des rêves ont vécu sur ce coteau, à la place même où nous sommes.

— Je n'ai pas votre génie évocateur, dit-il froidement.

Il désigna un endroit où se dirigeait la société.

— On se prépare à goûter... Vous trouverez là votre chevalier servant, mademoiselle, qui n'est, lui, ni une âme ni un rêve.

— Nous n'en savons rien, je ne connais pas son imagination. *Mes* chevaliers servants, voulez-vous dire! Vous les verrez avancer et m'offrir leurs services.

Landry lui lança un regard qui divertit Odile et s'interprétait comme le désir d'étouffer Paula ou de la serrer dans ses bras.

Satisfaite, Paula prenait la résolution de ne pas exciter plus vivement l'humeur jalouse de Landry quand Mme de Sainte-Luce vint dire à ses enfants:

— Pourquoi vous tenez-vous à l'écart? Votre place est au milieu de nos invités.

— Nous parlions des âmes qui ont passé ici, dit en riant Paula.

— Les vivants sont plus intéressants, répondit Mme de Sainte-Luce avec une froideur qui déconcerta la jeune fille.

Déjà, le matin, elle avait eu la sensation d'un changement chez Mme de Sainte-Luce; sensation très subtile qui, en ce moment, devenait plus réelle:

— Je vous demande donc, reprit Mme de Sainte-Luce, de ne pas faire bande à part.

Le mot surprit Paula; elle répondit simplement.

— Nous ne pensions pas à cela, madame.

Ils se rapprochèrent de Mlle de Cantecor qui, impatientée et jalouse, lança des coups d'épingle à l'adresse de Mlle Gerbert.

Au lieu de répondre, Paula, oubliant la résolution prise un instant auparavant, reçut volontiers, puis atira les hommages de la plupart des jeunes gens qui entouraient avant son arrivée Mlle de Cantecor.

Après avoir prouvé son pouvoir et regardé Isabelle d'un air nonchalant, elle se dirigea vers un groupe de femmes âgées. Un des invités, qu'elle trouvait très déplaisant, la suivit avec une désinvolture que remarqua aussitôt Landry; mais il n'arriva pas assez promptement pour éviter à Paula un propos malséant qui la fit rougir.

Elle prit feu immédiatement.

— J'admire, dit-elle, que, dans une société bien élevée, il se rencontre un homme capable de manquer à une jeune fille qui n'a personne, près d'elle, pour punir l'insolent.

La stupéfaction de M. de Servaise fut telle que la colère de Paula se changea en une folle envie de rire. Sur ces entrefaites, Landry le toisa d'un air impertinent avant de lui dire:

— Mlle Gerbert ne pratique pas l'argot de fumoir, elle se contente de parler le français.

Effondré, M. de Servaise esquissa un salut profond et s'éloigna.

— Ne causez jamais avec lui! dit vivement Landry à Paula; nous le recevons, à cause de sa famille, mais je déteste son esprit et ses manières.

Il était sorti de son calme conventionnel, et Paula fut plus émue par ce fait que par l'impertinence de M. de Servaise; l'expression de la jeune fille révéla, à son insu, des sentiments qui troublèrent profondément Landry.

Peut-être allait-il prononcer un mot imprudent quand, remarquant l'air mécontent de sa mère, il s'éloigna et ne chercha plus à se rapprocher de Mlle Gerbert.

Paula rentra au château avec un sentiment de malaise et d'inquiétude. Elle n'avait commis aucune inconvenance, elle ne s'était jamais départie du bon ton qu'aimait Mme de Sainte-Luce et ne voulait pas comprendre le sens d'un changement qui la blessait.

Son séjour, dans une maison aussi vaste et remplie d'invités ne pouvait être une indiscrétion, surtout après l'insistance qu'on avait mise à la garder; cependant elle s'arrêta à cette idée et, la pensée d'être importune lui étant insupportable, elle écrivit à son père qu'elle désirait rentrer au Néflier.

"Il y aurait indiscrétion à demeurer plus longtemps ici, et je m'entendrai avec mon oncle sur le jour de votre arrivée.

"Je serais heureuse, très heureuse, mon cher père, que vous voulussiez bien passer avec moi un jour ou deux à Sainte-Luce. Mon oncle y viendra jeudi, mais ce n'est pas vous! et je commence à me sentir trop isolée au milieu de ce monde, du reste charmant, malgré quelques défaillances..."

Elle passa plusieurs heures à se demander quelle décision prendrait Landry en apprenant son départ prochain, puis se coucha avec la migraine.

X

Le mercredi, elle prétexta d'une fatigue persistante pour refuser de déjeuner chez la baronne de Moley.

— Vous vous ennuierez, seule, lui dit Odile.

— Si je suis assez bien, dans l'après-midi, j'irai voir Mme de Montrey; je ne voudrais pas quitter Sainte-Luce sans connaître votre future maison.

— Mais vous ne partez pas encore, Paula?

— Dans trois ou quatre jours, je crois, peut-être avant. Mon oncle me dira cela demain!

Odile n'osait formuler une question délicate, elle demanda seulement:

— Quelqu'un vous a-t-il contrariée, Paula?

— Je crois m'être aperçue que je serais importune en usant plus longtemps d'une hospitalité dont je garderai le meilleur souvenir, et puis...

— Vous ne pouvez pas être importune, quelle idée! Et puis... quoi? Qu'alliez-vous ajouter?

— Et puis, je n'aime pas Mlle de Cantecor; je craindrais, si je la voyais trop souvent, d'oublier où je suis...

— Vous n'avez rien dit qui doive vous faire douter de vous-même, ma chère Paula.

— Cependant, je comprends, en vivant au milieu de vous tous, qu'il me manque cette parfaite maîtrise de soi-même, cette science des nuances, que donne l'habitude du monde et qui permettent d'être impertinente en frôlant seulement l'inconvenance, ou, si on est allé trop loin, de tempérer immédiatement ses paroles par un mot ou une attitude. Moi, j'ai toujours envie de foncer.

Elle n'ajouta pas que, depuis quelques jours, elle sentait le besoin d'avoir auprès d'elle un appui naturel. Malgré sa joie lorsque M. de Montrey, le soir précédent, avait passé au doigt d'Odile la bague de fiançailles, elle restait sous l'impression pénible causée par l'air de Mme de Sainte-Luce.

Ensuite, l'inconvenance d'un homme mal élevé lui laissait un souvenir très déplaisant, d'autant plus qu'elle soupçonnait Mlle de Cantecor d'avoir été indirectement l'instigatrice de l'incident. Or, elle n'entendait pas lui servir de cible, et redoutait d'aller trop loin dans ses répliques.

— Non, reprit-elle, je ne vous accompagnerai pas chez les Moley, si vous voulez bien le permettre?

— Vous êtes entièrement libre, Paula, vous le savez bien.

— Tous vos invités vont-ils avec vous?

— Non; papa reste à Sainte-Luce avec plusieurs amis.

Au commencement de l'après-midi, Mlle Gerbert partit pour le Vivier et rencontra le général de Courcité dans une allée du parc.

(A suivre)





SAINT-BONIFACE

LE 14 JUILLET A SAINT-BONIFACE

Les Vétérans réservistes français et les Dames auxiliaires de leur société ont l'honneur d'informer tous les amis de la France que le samedi, 14 juillet prochain, ils célébreront la fête nationale de la république française, sur le terrain du Collège, à Saint-Boniface, mis gracieusement à leur disposition par les Révérends Pères Jésuites.

Il y aura une grande variété de jeux et d'attractions pour rendre la journée aussi agréable que possible à ceux qui participeront à cette fête patriotique. Le moment le plus attrayant sera, sans contredit, vers les 4 heures de l'aprèsmidi où les Dames Auxiliaires offriront solennellement, aux sons harmonieux de la fanfare Pirotton, un drapeau aux vétérans réservistes français, qui leur rappellera, avec émotion, celui qu'ils ont si courageusement défendu pendant la grande guerre.

Que tous ceux qui aiment la France viennent se joindre à nous pour notre fête nationale en témoignage de sympathie; ils seront les bienvenus.

AU CERCLE LOCAL DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Dimanche dernier, dans l'après-midi, le cercle local de l'Association d'Education se réunissait à l'hôtel de ville pour procéder aux élections annuelles. Le président, M. W. Raymond, a d'abord donné un aperçu des résultats du concours de français récemment organisé par l'Association, spécialement en ce qui concerne les écoles de Saint-Boniface.

M. Paignault, secrétaire général de l'Association, a fourni d'utiles renseignements au sujet de ce concours, montrant que les élèves ont bien réussi en général dans les grades supérieurs, mais qu'ils se sont révélés médiocres dans les grades inférieurs, et cela par toute la province. Il a ajouté que la préparation avait été écourtée, que dans certains grades, le Ve notamment, les épreuves étaient trop difficiles pour les élèves de cet âge et que l'on pourait certainement faire mieux par la suite.

MM. Henri Lacerte, J.-A. Marion, A. Cusson, J.-E. Arpin, entre autres, ont pris part à la discussion générale.

On a ensuite procédé aux élections entre les vingt candidats mis en nomination le dimanche précédent. M.



FEU M. HERMENEGILDE BRUCE

William Raymond a été réélu président.

Les treize autres membres du comité sur lesquels se sont portés les suffrages sont: MM. Joseph-Aldéric Marion, François-d'Assise Pambrun, Jean-Ernest Arpin, Samuel Nault, Joseph-Avila Prénovault, Camille Fournier Joseph DeGagné, Georges Chavannes, François Ozanam, Louis Lévêque, Amable Toupin, Guillaume Charette, G. Rodtz.

M. Pambrun a été nommé vice-président. M. DeGagné trésorier et M. Fournier secrétaire.

LES TRAMWAYS SUR LE PONT PROVENCHER

Nos échevins ne perdent point de temps pour travailler à obtenir l'établissement et la circulation des tramways sur le pont Provencher; ils sont en collaboration sérieuse avec le comité de Winnipeg qui, maintenant, a emboîté le pas à fond, derrière celui de Saint-Boniface, en se modelant entièrement sur nos desiderata.

Vendredi dernier encore, dans le cabinet du maire de Winnipeg, M. Farmer, le maire de Saint-Boniface, M. R.-J. Swain, et l'échevin P. McLean, de Winnipeg, se sont rencontrés pour aller trouver ensemble les représentants du C. N. R., afin de poser les bases d'une entente définitive au sujet du viaduc appartenant à cette compagnie et du remblai de l'excavation existant, au bout de la rue Water, sous ce pont. Bien que cette démarche n'avait pas le caractère officiel permettant à cette délégation de traiter d'une manière ferme la question, toute liberté lui était donnée pour préparer un projet d'exécution assurée et prochaine, quand se rencontreraient les commissaires: MM. Farmer, maire, McLean et J.-A. McKirchar, échevins, du côté Winnipeg, et R.-J. Swain, maire, T.-H. Wilson, échevin, et Ernest Gagnon, secrétaire de mairie, du côté Saint-Boniface.

Avec une pareille ardeur et une aussi franche ténacité de la part de nos édiles, on ne peut que se livrer aux pronostics les plus heureux.

RECONSTRUCTION DE L'ECOLE PROVENCHER

L'école Provencher de Saint-Boniface, détruite par le feu le 4 janvier dernier, à 3 heures du matin, va être reconstruite, nous l'avons déjà annoncé succinctement, par M. J.-Albert Tremblay, constructeur à Winnipeg. Cette maison d'instruction doit être livrée de nouveau à l'enseignement, au plus tard en janvier 1924, au prix de $115,625. L'installation concernant la plomberie, le chauffage et la ventilation, a été donnée, séparément, à M. Charles-D. Kirk, entrepreneur également à Winnipeg, pour le prix de $26,187. De sorte que la somme totale affectée à la reconstruction de ce bâtiment atteindra $142,112, plus les honoraires réservés à l'architecte, M. G.-W. Northwood, qui ne sont pas encore spécifiés.

Ces deux contrats ont été consentis à une récente réunion tenue par les membres de la commission des écoles, à la banque d'Hochelaga, avenue Provencher, dans la salle temporaire de leurs séances. Acette assemblée, présidée par M. J.-A. Marion, à laquelle assistaient tous les commissaires d'école ainsi que tous les soumissionnaires à l'adjudication des travaux, l'ordre du jour y fut discuté loyalement et correctement, de sorte que l'entreprise de cette oeuvre de reconstruction fut adjugée, suivant les formes légales et d'usage, à l'entrepreneur qui, dans sa demande d'opération, avait présenté les prix les plus avantageux.

M. Tremblay, nous l'avons dit, le plus favorisé par le sort et par luimême, a promis que l'Ecole Provencher serait prête au mois de janvier prochain, et, aux termes de sa déclaration, il fut décidé que les conventions allaient être établies et signées le plus vite possible, pour que, aussitôt les papiers en règle, on puisse rendre leurs chèques aux soumissionnaires dont les offres n'ont pas été acceptées. Ils étaient sept professionnels postulant, pour l'entreprise générale, et six pour la plomberie, le chauffage et la ventilation.

M. Tremblay terminait ces jours derniers le vaste édifice de l'hôpital Saint-Roch.

DECES ET FUNERAILLES

MM. T.-H Wilson, échevin, Ernest Gagnon, secrétaire de mairie, et J.-A. Meindl, ingénieur de la cité, ont représenté le conseil municipal de Saint-Boniface, et la ville, aux funérailles de M. J.-G. Legrand, qui ont eu lieu, jeudi dernier, à Winnipeg. Le convoi est parti du domicile du défunt, 213, rue Oxford, pour se rendre à l'église Saint-Ignace, et de là, au cimetière de Sainte-Marie.

Nous ne laisserons pas disparaître un homme d'une valeur aussi brillante sans apporter, sur la tombe à peine refermée de ce distingué compatriote, un dernier hommage, un dernier souvenir.

M. Joseph-Gaston Legrand, ingénieur des ponts à la compagnie du C. N. R., décédé la semaine dernière après une longue maladie, était né le 24 décembre 1861 à Sampins, en France, département de la Marne. Il fit ses études au collège de Reims et après avoir obtenu, avec succès, ses titres universitaires, il entra à l'école des Arts et Métiers, à Paris.

Durant son service militaire, il collabora brillamment, comme ingénieur des ponts, au service des chemins de fer stratégiques, et travailla, au même titre, dans les chaussées aux fortifications de Verdun; puis, en 1897, il participa à la formation du premier corps de cyclistes dans l'armée française.

A sa libération du service militaire et après plusieurs années écoulées en France, dans l'exploitation des mines du Nord, comme ingénieur des mines, il vint au Canada et entra successivement, à Montréal, à la Dominion Bridge Co. et à la Locomotive and Machine Co., jusqu'à son engagement, en 1906, comme ingénieur des ponts, au service du Grand Tronc Pacifique, où il conserva sa position et son titre jusqu'à l'article de la mort.

M. Joseph Legrand appartenait à toutes les sociétés savantes de sa profession et était président, section Winnipeg, de l'Association des Ingénieurs du Canada. Son épouse étant morte en 1914, Joseph Legrand laisse, pour le pleurer sa fille Jeanne, en religion soeur de l'ordre de la Croix de Saint-André, à Saint-Adolphe. Nous lui présentons nos plus sincères et nos plus sympathiques condoléances.

AFFAIRES JUDICIAIRES

Dans nos précédents communiqués, nous avons parlé de six appels probables qui devaient être interjetés par devant le tribunal civil de comté, à Saint-Boniface, contre la décision prise par le conseil municipal, constitué en cour de révision, dans la répartition des impôts. Ces appels ont eu lieu, et Son Honneur le Juge L.-A. Prud'homme, après les avoir entendus, a proposé, à titre de conciliation, à la partie plaignante et à la partie défendante, une réduction de 25 pour cent.

Tandis que s'inclinèrent les demandeurs, devant la décision du juge, les avocats de la ville manifestèrent le désir d'en référer au conseil municipal avant de donner une réponse. L'avis du conseil fut que les appels devaient suivre leur cours, parce que la municipalité ne pouvait créer une exception à l'égard de personne, l'intention des échevins étant de s'en tenir fermement aux concessions générales déjà faites.

LE PONT DE NORWOOD

La réparation du plancher du pont de Norwood a commencé mercredi dernier, à 7 heures du soir, et se poursuit très activement, toutes les nuits, jusqu'à complet achèvement. Toute circulation autre que celle des tramways, est rigoureusement interdite sur ce pont, de 7 heures du soir à 6 heures du matin, le trafic étant dirigé, pendant ce temps-là, par l'avenue Taché, sur le pont Provencher.

NOUVELLE INDUSTRIE EN PERSPECTIVE POUR ST-BONIFACE

Nous avons eu la visite à nos bureaux, ces jours derniers, de M. Charles Denhaene, un expert en filature du département du Nord de la France, venu au Canada pour y installer une filature de lins et étoupes. Les fermiers de l'Ouest produisent chaque année une quantité considérable de lin dont la paille n'a trouvé jusqu'à présent aucune utilisation dans le pays et qui est généralement brûlée sur place. M. Denhaene nous a montré des échantillons de filasse et de toile provenant de lin récolté au Canada; ils sont d'une qualité exceptionnelle qui peut soutenir la comparaison avec celle des mêmes produits les plus réputés.

M. Denhaene se propose d'établir dans l'Ouest l'industrie de la filature du lin et nul endroit ne lui paraît plus avantageux pour cela que la ville de Saint-Boniface. C'est avec un vif intérêt que notre population suivra la réalisation d'un projet d'une aussi large envergure.

MORT D'UN PIONNIER DE SAINT-BONIFACE

C'est avec regret que nous ayons à enregistrer la mort de M. Herménégilde Bruce, décédé jeudi le 28 juin, à l'âge de 77 ans, après une longue maladie, mais bien résigné à la sainte volonté de Dieu. C'était un de nos plus vieux citoyens. Il était né à St-Boniface, où il a toujours demeuré.

Le service a eu lieu le 30 juin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mgr Jubinville a chanté le service, assisté de MM. les abbés Brunet et Lavoie. Les porteurs étaient MM. Daniel Carrière, Louis Lavallée, Louis Lépine, Patrice Beauchemin, Albert Hogue et Jean-Baptiste Bruce.

M. Bruce était un bienfaiteur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne. Son épouse était morte il y a trente-sept ans. Il laisse pour le pleurer deux garçons, Albert et Eugène, de Saint-Boniface, et une fille, Alexandrine, à la maison paternelle; un frère, Pierre Bruce, de Harperville Man.; deux soeurs, Mme John McMillan, de Saint-James, Man., et Mme G. Desjarlais, de Prince-Albert Sask.

S. G. MGR MATHIEU

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, accompagné de son vicaire général, Mgr Marois, est passé à Saint-Boniface la semaine dernière, revenant de l'Est.

